مؤسسة محمد السادس لحماية البيئة
FONDATION MOHAMMED VI
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
www.fm6e.org

faisons sourire nos plages!

RAPPORT PLAGES PROPRES 2022

#b7arblaplastic

Tous pour l'environnement

SOMMAIRE

I. CONTEXTE 3

1. CONTEXTE INTERNATIONAL 4
2. CONTEXTE NATIONAL 6
3. ENGAGEMENTS DE LA FONDATION DANS LA DYNAMIQUE INTERNATIONALE DE LA PROTECTION DES MERS ET OCÉANS 8
4. IMPLICATION DE LA FONDATION DANS LA DYNAMIQUE INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OCÉANS 9

II. OPÉRATION "PLAGES PROPRES" 2022 10

1. MOBILISATION DES PARTENAIRES 12
   - A. ATELIER DES PARTENAIRES « PLAGES PROPRES 2022 » 12
   - B. ATELIER PAVILLON BLEU 2022 14
2. PALMARÈS PAVILLON BLEU 2022 18
3. OPÉRATION #B7ARBLAPLASTIC 2022 20
4. RÉSULTAT DU PROGRAMME PLAGES PROPRES 2022 28
   - A. SURVEILLANCE DE QUALITÉ DES EAUX DE BAIGNADE ET DU SABLE 29
   - B. QUALITÉ DU SABLE 31
   - C. SÉCURITÉ 32
   - D. COUVERTURE SANITAIRE 35
   - E. GESTION DES PLAGES 36
5. CONTRÔLE ET ÉVALUATION DES PLAGES 37
   - A. CONSTATS 38
   - B. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES 45

PREMIÈRE PARTIE

CONTEXTE

1. CONTEXTE INTERNATIONAL

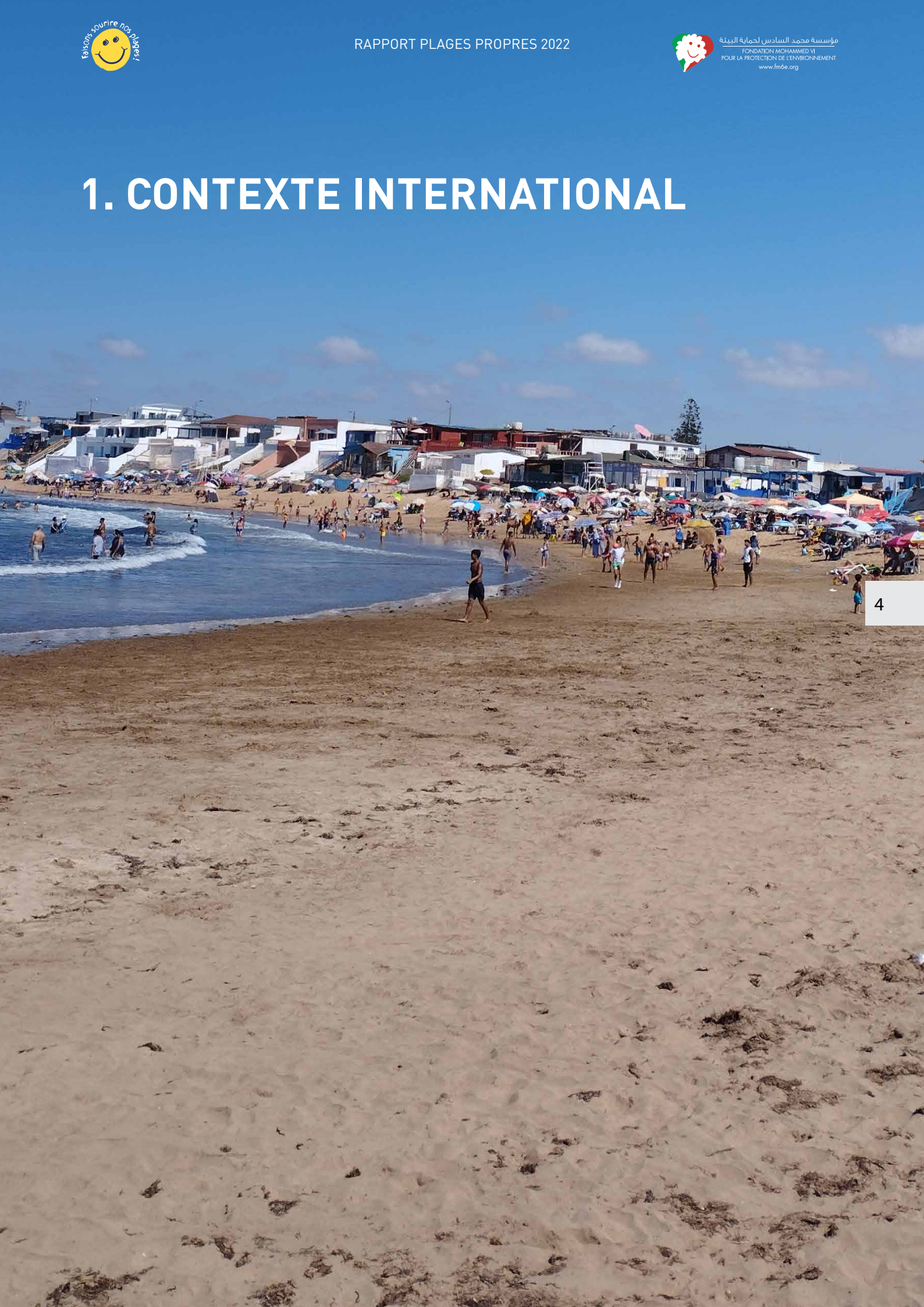

Régulateurs des grands équilibres du climat, grands pourvoyeurs de ressources naturelles, vecteurs majeurs d'échanges économiques, liens essentiels entre les communautés humaines, les océans sont aujourd'hui menacés par le changement climatique, les pollutions, notamment celles dues au plastique, et la surexploitation des ressources marines.

Ces dix dernières années, une dynamique internationale s'est accélérée pour enrayer l'inquiétant déclin des océans.

En 2021 ont été lancées la Décennie des Nations Unies pour les Sciences océaniques au service du Développement durable et la Décennie des Nations Unies pour la restauration des Écosystèmes, qui s'insèrent dans le Programme de développement durable 2030 des Nations Unies. À Glasgow, lors de la conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26), les océans ont été intégrés aux travaux en cours de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Cette décision a amené l'espoir de contenir le réchauffement et l'acidification des océans, qui l'empêche d'assumer pleinement ses fonctions de puits de carbone.

En 2022, la mobilisation a continué avec six rencontres internationales.

1. Le 2 mars, à Nairobi, l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (UNEA-5) a décidé à l'unanimité d'entamer des négociations en vue d'un accord mondial contraignant visant à mettre fin à la pollution plastique. À l'heure actuelle, onze millions de tonnes métriques de plastique sont déversées dans les océans chaque année. Ce chiffre devrait doubler d'ici 2030 et tripler d'ici 2050. Grâce à l'accord proposé, il est possible de mettre un terme à cette pollution.

2. La Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce qui s'est tenue du 12 au 17 juin à Genève a avancé, après deux décennies de négociations, vers l'interdiction des subventions à la pêche non durable. Chaque année, 20 à 30 milliards de dollars de fonds publics sont versées en subventions à des flottes de pêche industrielle, une activité considérée comme la plus nuisible aux écosystèmes océaniques.

3. La reprise en 2022 de la Conférence intergouvernementale sur la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (BBNJ) offre l'occasion de conclure un traité solide et opérationnel pour la gouvernance de la haute mer et d'ainsi protéger l'un des biens communs mondiaux les plus cruciaux de la planète.

4. La COP15 de la Convention sur la diversité biologique, qui se tiendra cette année à Montréal du 5 au 17 décembre, laisse espérer l'adoption d'un nouvel objectif de protection de 30 % de la surface des océans d'ici 2030. La prise d'une telle décision lors de la COP de cette année changerait radicalement la donne pour les zones marines protégées et donc pour la santé des océans.

5. La Conférence sur les océans, coorganisée le 27 juin au 1er juillet 2022 à Lisbonne par les gouvernements du Kenya et du Portugal, est intervenue à un moment critique, après deux années de report dû à la Covid-19. Pour mobiliser, la Conférence a cherché à lancer des solutions scientifiques innovantes pour ouvrir un nouveau chapitre de l'action mondiale sur les océans.

6. La COP27 de la CCNUCC, qui se tiendra à Charm Ech Cheikh en novembre, cherchera à traduire en actions concrètes d'adaptation aux changements climatiques et de financement la décision finale de la COP26 qui a renforcé la place de l'océan dans les négociations climatiques internationales. La mise en action et leur financement sont indispensables pour infléchir le déclin des océans.

2. CONTEXTE NATIONAL

Plage de Dalia Fahs Anjra

Avec son programme phare « Plages Propres » qu'elle mène depuis 23 ans, la Fondation veut profiter de l'afflux de très nombreux citoyens sur le littoral pour mener auprès d'eux un important travail de sensibilisation et d'éducation pour protéger les océans, dont les Nations Unies ont fait l'objectif de développement durable n° 14.

La Fondation est désormais engagée dans un travail global pour les océans au sein de son pôle Mers et Océans. Elle est partie prenante de la Décennie des Nations Unies pour les Sciences océaniques lancée par la Commission océanographique intergouvernementale de l'Unesco, et pour **laquelle Son Altesse Royale la princesse Lalla Hasnaa,** présidente de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement a apporté son leadership en devenant la marraine.

Sur le terrain, la Fondation a mené pour le troisième été consécutif, du 15 juin au 15 septembre, son opération « #b7arblaplastic ». Cette édition a été marquée par un retour à la normale de la fréquentation, due à une grande amélioration de la situation épidémiologique de la Covid-19. Les plages ont de nouveau connu une grande affluence d'estivants nationaux ou de MRE. Les fortes chaleurs qu'a connues le Royaume ont drainé plus d'estivants que d'ordinaire, venus profiter de la fraîcheur des plages.

3. ENGAGEMENTS DE LA FONDATION DANS LA DYNAMIQUE INTERNATIONALE DE LA PROTECTION DES MERS ET OCÉANS

La Fondation fait avancer la Décennie des Sciences océaniques pour le Développement durable, portée par la Commission océanographique internationale de l'Unesco.

Après avoir fait connaître en 2021 la Décennie dans le royaume en organisant une série de webinaires, la Fondation a organisé en 2022, dans la perspective de la Conférence des Nations unies sur les océans à Lisbonne en juin, deux évènements phares, le Blue Talk et le 2e dialogue des Fondations.

1. Blue Talk

Pour préparer la Conférence des Nations unies pour les Océans de Lisbonne, une conférence internationale de mobilisation des parties prenantes marocaines et africaines pour les océans a été organisée le lundi 23 mai, en partenariat avec l'Ambassade du Portugal au Maroc.

Ce Blue Talk, intitulé « Conférence des Nations Unies 2022 sur les Océans : quels rôles pour la science et l'innovation au Maroc et en Afrique ? », s'est divisé en deux panels où les participants ont pu partager, échanger autour du thème et nouer des partenariats.

2. Dialogue des Fondations

Le Centre international Hassan II de formation à l'environnement a organisé du 1er au 3 juin 2022, en partenariat avec la Commission océanographique intergouvernementale de l'Unesco, le Deuxième Dialogue des Fondations pour mobiliser la communauté philanthropique en faveur de la Décennie des Sciences océaniques au service du développement durable.

Des acteurs d'Afrique, d'Europe, d'Amérique du Nord, d'Océanie et d'Amérique du Sud ont discuté du rôle des fondations philanthropiques dans le financement des sciences océaniques pour relever les dix défis de la Décennie et contribuer au Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies.

Cette deuxième réunion de Dialogue des Fondations a constitué également une étape essentielle vers la Conférence des Nations unies sur les océans qui s'est tenue à Lisbonne, au Portugal, du 27 juin au 1er juillet. Vladimir Ryabinin, Secrétaire exécutif de la COI-UNESCO, a déclaré lors de cet évènement : « Pour réaliser les ambitions de la Décennie de l'Océan, il faudra non seulement une révolution dans le domaine des sciences océaniques, mais aussi une révolution dans la façon dont nous finançons et utilisons les connaissances océaniques. D'ores et déjà, la communauté philanthropique joue un rôle essentiel en réunissant divers partenaires, en explorant des domaines émergents et en catalysant le financement d'une science au pouvoir transformateur qui, j'en suis convaincu, débouchera sur des solutions révolutionnaires contribuant à la réalisation des Objectifs de développement durable. En réunissant ce groupe de dirigeants du monde entier à l'occasion de la deuxième réunion du Dialogue des Fondations, nous pouvons renforcer l'impact collectif de la communauté philanthropique pour concevoir et produire ensemble des solutions nous permettant de gérer l'océan de manière durable. »

LA FONDATION, ACTEUR IMPORTANT DE LA DÉCENNIE DES SCIENCES OCÉANIQUES

Le 3 février 2021, l'Unesco et sa Commission océanographique intergouvernementale (COI) lançaient officiellement la **Décennie des Nations unies pour les sciences océaniques au service du développement durable,** lors d'un événement de haut niveau, « À Brave New Océan », auquel participait **Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa**, Présidente de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, par ailleurs « Marraine de l'Alliance » pour la Décennie. La Fondation a rejoint **l'Alliance** qui gère et promeut la Décennie comme **membre fondateur**. Cette initiative est destinée à faire progresser la connaissance des océans pour mieux les préserver.

Depuis novembre 2019 et jusqu'à fin 2021, les échanges et participations croisées entre la Fondation et la COI ont été nombreux.

- 9 décembre 2019 - COP25, Madrid, Intervention de la Fondation au side event sur Ocean and Climate Literacy.
- 12 au 13 décembre 2019 - Conseil italien de la recherche, Commission européenne, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Plan d'action pour la Méditerranée (PNUE/PAM) et Commission internationale pour l'exploration scientifique de la mer Méditerranée, Venise, Italie Intervention de la Fondation à l'atelier régional Méditerranée.
- 27 au 29 janvier 2020 — Atelier régional de planification Afrique - océan Indien occidental, Nairobi, Kenya, intervention d'un représentant de la Fondation.
- 3 février 2020 — Décennie des Nations unies pour les sciences océaniques au service du développement durable — New York, États-Unis, Participation de la Fondation à la réunion de brainstorming.
- 5 février 2020 : Réunion préparatoire de la décennie New York, États-Unis Intervention de la Fondation
- 27 au 28 février 2020 - Dialogue des Fondations sur la décennie - Copenhague, Danemark Intervention de la Fondation et de deux ambassadeurs de l'initiative « African youth climate hub ».
- mars 2020 – réunion en ligne - Participation de la Fondation à la deuxième réunion globale de planification de la Décennie.
- 8 juin 2020 - Sommet virtuel sur l'ocean literacy, organisé par la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'Unesco en partenariat avec Ocean Wise, EuroGOOS et Experiential. Intervention de la Fondation dans un atelier.
- 3 février 2021 – A brave new ocean – Conférence en ligne. Intervention de SAR la Princesse Lalla Hasnaa lors de cet évènement de haut niveau marquant la fin de la phase préparatoire et le lancement l'Alliance de la Décennie.
- 27 juin au 1er juillet 2022 - participation à la conférence sur les océans, coorganisée à Lisbonne, par les gouvernements du Kenya et du Portugal.
- 23 mai 2022,- « Blue talk » intitulé « Conférence des Nations Unies 2022 sur les Océans : quels rôles pour la science et l'innovation au Maroc et en Afrique ? » organisé par la Fondation en partenariat avec l'Ambassade du Portugal au Maroc au centre international Hassan II de la Formation à l'environnement.
- 1er au 3 juin 2022 - Deuxième Dialogue des Fondations pour mobiliser la communauté philanthropique en faveur de la Décennie de l'Océan, organisé par la Fondation en partenariat avec Commission océanographique intergouvernementale de l'Unesco, au centre international Hassan II de la Formation à l'environnement.

مؤسسة محمد السادس لحماية البيئة
FONDATION MOHAMMED VI
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
www.fm6e.org

DEUXIÈME PARTIE

OPÉRATION PLAGES PROPRES 2022

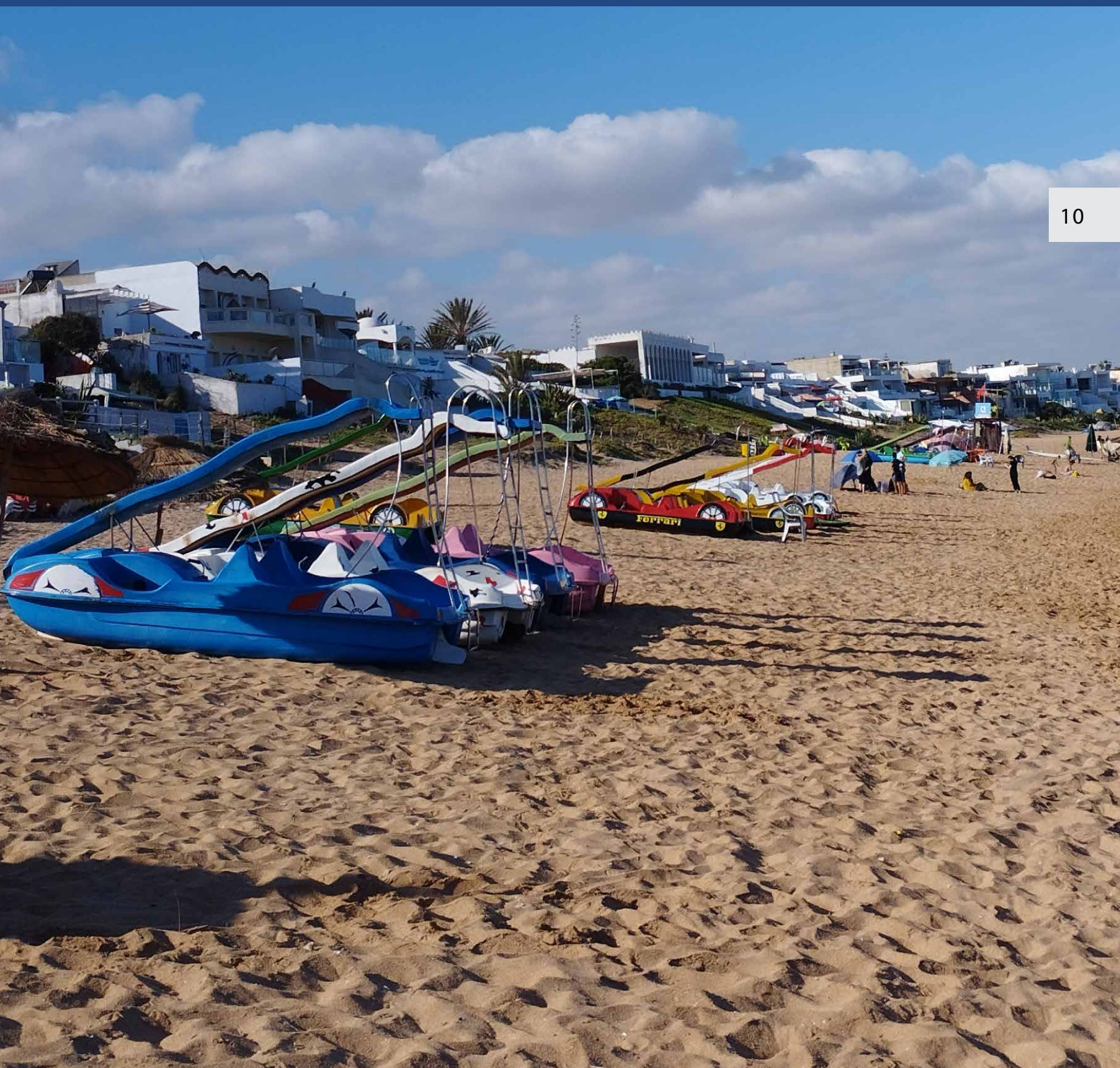

La 23e saison de Plages Propres a concerné 106 plages, dont 28 labellisées Pavillon bleu. Elles ont été accompagnées par ses différents partenaires (wilayas, provinces et préfectures, communes littorales, partenaires économiques, Direction générale des Collectivités territoriales et administrations concernées par la gestion du littoral) pour offrir aux estivants un espace propre, équipé, sécurisé, animé.

Les 106 plages du programme sont les plus fréquentées du pays. Elles ont bénéficié de cette opération essentielle pour la propreté et protection du littoral. 68 collectivités locales appuyées par leur tutelle, la DGCT, les administrations concernées par la gestion du littoral, 26 partenaires économiques et plus d'une centaine d'associations locales se sont mobilisés pendant près de trois mois pour sensibiliser et éduquer les estivants, veiller à la qualité des eaux de baignade et du sable, équiper les plages, assurer la sécurité et la couverture sanitaires, faire respecter l'ordre et les règlements.

Cette édition a été marquée par un retour à la normale, due à une grande amélioration de la situation épidémiologique liée à la Covid-19. En effet, les plages ont connu une grande affluence des estivants nationaux et des MRE. Dans ce sens et avec la hausse de température qu'a connue le Royaume, les plages ont connu une grande affluence, lui permettant de renouer avec son dynamisme d'avant la crise de Covid-19.

Cette année l'opération « Plages Propres » a connu le retour de la Fédération nationale du Scoutisme marocain, partenaire historique, et des colonies de vacances gérées par le ministère de la Jeunesse, la Culture, et la Communication (MJCC).

Dans le cadre d'un partenariat avec des partenaires, des bibliothèques de plage ont été ouvertes sur plusieurs plages pour diffuser une éducation au développement durable. Des associations de plongée ont mené comme en 2021 l'opération de sensibilisation homme-océan, pour collecter des déchets plastiques dans les fonds marins. Les enfants ont ainsi été sensibilisés aux déchets plastiques sur les plages dans le cadre de l'opération #b7arblaplastic. Comme chaque été depuis trois ans, ils ont pris ainsi conscience du volume des déchets plastiques sur le sable et même sur les fonds marins.

Pour la Fondation, l'afflux de très nombreux citoyens sur le littoral est l'occasion de mener un important travail de sensibilisation et d'éducation pour protéger les océans, dont le rôle dans la régulation du climat est fondamental. Les Nations Unies ont fait de leur conservation l'objectif de développement durable n° 14.

Avec les communes et ses partenaires, la Fondation a reconduit pour le troisième été consécutif, du 15 juin au 15 septembre, son opération #b7arblaplastic, dont l'intérêt et la qualité a été salué par la Fondation internationale pour l'éducation à l'environnement (FEE) qu'il l'a récompensée en 2020 comme la meilleure pratique sur les 4 425 plages qu'elle labélise Pavillon bleu dans le monde.

L'opération #bharblaplastic se propose de lutter contre la pollution plastique en ciblant prioritairement les jeunes qu'elle sensibilise par les canaux digitaux qu'ils utilisent. Les participants ont poursuivi trois objectifs phares :

- 10 tonnes de déchets plastiques en moins par plage,
- 40 000 actions de sensibilisation à l'environnement,
- 2 millions de jeunes sensibilisés.

L'ensemble de ces déchets plastiques ont été enlevés et retraités dans des unités industrielles, dans un souci d'économie circulaire que développe l'opération depuis 2021.

Cet été 2022, les communes littorales, les partenaires économiques et les associations de la société civile ont pu mener en présentiel les actions d'éducation et de sensibilisation à l'environnement que la Covid-19 avait empêchées pendant l'été 2020 et en partie en 2021. Ces actions d'éducation et de sensibilisation sont les meilleurs moyens de réduire la pollution marine, les actions de nettoyage étant limitées au regard de ce fléau. La Fondation a renforcé davantage cet été la mobilisation citoyenne en lançant une action de communication virtuelle sur les réseaux sociaux. #B7arblaplastic a créé ses propres réseaux sociaux Facebook et Instagram. La Fondation a également créé une application Ana Boundif pour être plus visible là où se trouvent les jeunes Marocains.

Cette année a vu également le lancement de la 4e édition des Trophées Lalla Hasnaa du Littoral durable, également inscrits à la Décennie pour les Sciences océaniques au service du Développement Durable. Ses cinq catégories (Trophées « Programme Plages Propres », Trophées « Partage et cadre de vie », Trophées « Protection et valorisation du patrimoine naturel », Trophées « Éducation et Jeunesse », Trophées « Responsabilité sociale et environnementale des organismes ») permettent de faire participer tous les acteurs qui se mobilisent pour la protection du Littoral et des Océans **(https://tropheeslittoral.ma).**

1. MOBILISATION DES PARTENAIRES

A. Atelier des partenaires « Plages Propres 2022 »

Sur le terrain, la Fondation a mené pour le troisième été consécutif, du 15 juin au 15 septembre, son opération #bharblaplastic. Cette opération de lutte contre les déchets plastiques propose chaque année de nouveaux objectifs d'action et de sensibilisation. En 2021, le retraitement des déchets plastiques a été introduit pour démontrer les vertus de l'économie circulaire et a été reconduit et amplifié en 2022. L'opération #bharblaplastic a également élargi ses préoccupations au climat, dont les océans sont un des éléments fondamentaux de régulation, et à la biodiversité, si riche dans les eaux de la planète, mais si fragile.

Si la Fondation a montré la voie en lançant l'opération #bharblaplastic en 2019, elle a souhaité construire l'édition de 2022 avec ses partenaires : 66 collectivités territoriales et leur tutelle la Direction générale des Collectivités territoriales, 27 partenaires économiques qui les soutiennent et plus d'une centaine d'associations locales, pour qu'ils s'approprient l'opération.

La Fondation Mohammed VI a donc mobilisé ses partenaires « Plages Propres » le mercredi 18 mai dans un atelier de préparation de son action estivale en faveur du littoral et des océans.

L'opération #bharblaplastic devait reposer sur ses trois piliers habituels : les jeunes comme cible prioritaire, l'élimination de la pollution plastique et les canaux digitaux pour sensibiliser. Des piliers qui ont été déclinés en quatre objectifs :

L'objectif de l'atelier du 18 mai était d'articuler en commun le programme estival de #bharblaplastic. Les partenaires avaient préalablement été mis à contribution dans une réunion en ligne préparatoire le 27 avril, au cours de laquelle ils ont pris connaissance des lignes directrices du projet afin d'établir des propositions concrètes d'action sur le terrain sur les trois thèmes retenus en 2022 : changement climatique, pollution plastique et biodiversité.

Les tables rondes des trois sessions thématiques ont été animées par des scientifiques de haut niveau : M. Bernard Combes, spécialiste des programmes en Éducation au développement durable et en biodiversité, point focal Unesco pour la Charte de la Terre, M. Jean-François Sys, chargé de mission biodiversité marine au Comité français de l'UICN et M. Felipe Victoria, Senior Manager for International Plastics Policy, au niveau de l'ONG américaine Ocean Conservancy et Mme Zaynab Sadam, coordinatrice régionale de la politique des plastiques en Afrique, au niveau WWF Afrique du Sud.

Rappel des Résultats de l'opération B7arblaplastic 2021

DÉFI 1

521,46 tonnes

de plastiques en moins sur 66 plages, soit 8 tonnes de plastiques évitées par plage. La quantité évitée s'est inscrite en hausse de 35,06 tonnes par rapport au bilan de l'opération #b7arblaplastic 2019 (+7,2 %).

DÉFI 2

61 593 actions

de sensibilisation à la pollution plastique, de nettoyage, des activités ludiques (atelier, animation...) ont été menées. Le nombre d'actions engagées par rapport à l'opération #b7arblaplastic 2019 était en hausse de plus de 24,35 %, avec 12 062 actions supplémentaires.

DÉFI 3

1 804 260 jeunes

ont été mobilisées (+29 % par rapport à l'opération #b7arblaplastic 2019).

DÉFI 4

38 %

le taux de recyclage des déchets collectés s'est élevé à 38 %

À la fin de cette rencontre, des recommandations ont été émises par des groupes de travail pour chaque thématique abordée :

Information, sensibilisation et éducation à l'environnement

- Prendre en considération, dans les projets d'aménagements des zones côtières, les conséquences des changements climatiques et les vulnérabilités des sites de manière à assurer la durabilité des investissements consentis et l'équilibre écologique de la zone (érosion, inondation, augmentation de la température...).
- Informer et sensibiliser sur la montée du niveau des mers, la pollution plastique maritime, le réchauffement des océans qui deviennent de plus en plus acides.
- Développer et renforcer les actions de sensibilisation dans les zones côtières ;
- Multiplier les actions de communications permettant à chaque citoyen de développer, de manière responsable, des comportements plus respectueux de l'environnement, de son littoral et de l'océan.
- Éduquer les enfants à percevoir les relations entre les êtres vivants et leurs milieux et entre les êtres humains et leurs environnements notamment au niveau dans les zones côtières.
- Transmettre les connaissances et les concepts qui aident et permettent aux générations futures de faire face aux défis environnementaux locaux qui les attendent.
- Donner à chacun la possibilité d'acquérir les connaissances, les compétences, les attitudes et les valeurs nécessaires pour favoriser l'action et le changement de comportement.
- Permettre aux jeunes de devenir des contributeurs proactifs à la préservation et la sauvegarde des océans.
- Encourager l'apprentissage et le partage intergénérationnels.

Partenariat et mobilisation des acteurs

- Assurer un suivi environnemental régulier du littoral, notamment vis-à-vis des conséquences des rejets telluriques.
- Concilier le développement socio-économique et la préservation des patrimoines naturels du littoral.

- Mobiliser la volonté politique, les idées, le savoir scientifique et l'innovation, la jeunesse et les ressources financières pour la protection et la sauvegarde des océans.
- Engager des actions de nettoyages des plages tout le long de l'année ;
- Renforcer les coopérations sud-sud dans le domaine de la sensibilisation et l'éducation pour la protection du littoral et des océans.
- Promouvoir le partage des bonnes pratiques entre les pays africains pour la réduction d'impact de la pollution plastique sur les océans.

Recherche et innovation

- Renforcer la recherche sur les impacts des changements climatiques sur le littoral et les zones humides au Maroc.
- Promouvoir l'économie circulaire pour réduire l'impact de la pollution plastique sur les mers et océans.
- Promouvoir l'innovation, l'action en réseau et le partenariat pour faire face à la pollution plastique des océans.
- Promouvoir les emplois verts et les emplois dans les secteurs des énergies renouvelables.

Formation et renforcement des capacités

- Renforcer, développer et valoriser les aires marines protégées.
- Impliquer davantage des jeunes dans la sauvegarde et la protection des océans (Éco-Écoles, les jeunes reporters pour l'environnement… les jeunes chercheurs).
- Utiliser des approches de sensibilisation, de formation d'apprentissage innovantes ;
- Développer la connaissance et la recherche sur les milieux côtiers et les océans.

B. Atelier Pavillon bleu 2022

Après une vingtaine d'années d'existence, le programme Plages Propres lancé en 1999 par la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'Environnement, présidée par **Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa**, est devenu un véritable programme de mise à niveau environnementale et un moteur d'attractivité des plages, comme en témoigne l'accroissement spectaculaire de la fréquentation estivale des plages inscrites au programme.

Dans le sillage du succès du programme Plages Propres, le label Pavillon Bleu a connu la même trajectoire. Décerné pour la première fois à deux plages en 2005, il a flotté en 2021 sur 27 plages et un port de plaisance.

L'amélioration continue des objectifs et des modalités opérationnelles, la constance de l'engagement des partenaires, l'approche participative et le souci permanent de conjuguer préservation de l'environnement et développement socio-économique font du label Pavillon Bleu un outil majeur qui contribue à la mise en valeur raisonnée et avisée de notre littoral dans une vision de développement durable.

La Fondation a organisé deux ateliers Pavillon Bleu préparatoires à la saison 2022.

- **Le 21 décembre 2021, un atelier pour les communes littorales** afin de les impliquer davantage dans le processus de labélisation des plages dans un contexte international marqué par la prédominance de trois risques majeurs : la pollution et notamment le plastique, les changements climatiques pour les écosystèmes et le déclin de la biodiversité.

- **Le 7 juin 2022, un atelier en partenariat avec l'Agence National des ports**, pour discuter de la gestion des déchets et des effluents issus de l'ensemble des ports de plaisance et la mise en place du label Pavillon Bleu comme démarche de mise à niveau environnementale.

1. Mobilisation des communes

La responsabilisation des gestionnaires des plages, en l'occurrence les communes littorales, est le principe même de l'écolabel international Pavillon bleu. En effet, cet écolabel permet de sensibiliser et de motiver les collectivités territoriales afin qu'elles prennent en compte l'environnement dans leur politique de développement économique et touristique.

Le label Pavillon bleu, selon la stratégie Gaïa de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement s'attache désormais à éduquer et à sensibiliser encore plus aux risques qu'engendre la pollution, aux changements climatiques pour les écosystèmes et au respect de la biodiversité. Ces trois grandes thématiques guident le label Pavillon Bleu pour les années à venir.

La Fondation a renforcé ses actions, notamment pour lutter contre la pollution marine, particulièrement plastique. Elle en a fait un axe stratégique de sa stratégie Mers et Océans : atténuer les pollutions des mers et océans par des comportements responsables.

La Fondation a organisé le 21 décembre 2021 un atelier pour 67 représentants des collectivités territoriales, partenaires du programme « Plages Propres », en vue de :

- Promouvoir les connaissances sur les critères du label Pavillon bleu, la stratégie Mers et Océans et la stratégie GAIGA 2030 de la FEE ;
- Promouvoir les connaissances sur le processus de surveillance et de classification des eaux de baignade ;
- Discuter des résultats de l'opération #bharblaplastic 2019-2021 ;
- Offrir un espace d'échange et de partage d'expériences ;
- Accompagner les communes dans le processus de présentation de candidature au label Pavillon Bleu.

Les représentants des communes ont manifesté leur intérêt pour présenter en 2022 la candidature des plages qui sont sur leur territoire et engager des actions d'information, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement pendant la période estivale 2022 sur les trois thématiques de la stratégie Gaîa : pollution plastique, changements climatiques et biodiversité.

2. Élargissement du label Pavillon Bleu aux ports de plaisance : atelier Fondation-ANP

Conformément à la procédure instaurée par la Fondation internationale pour l'Éducation à l'Environnement (FEE) qui gère ce label à l'échelle internationale, l'élargissement du label Pavillon Bleu aux ports de plaisance a nécessité une longue préparation.

Le pavillon bleu, présent dans 49 pays, est attribué chaque année à une vingtaine de plages au Maroc depuis 2005. Mais il n'avait encore jamais été attribué à un port de plaisance. C'est un développement récent du label au Maroc. Après dix ans d'expérience de gestion de ce label sur les plages, la Fondation a décidé en 2014 de l'élargir aux marinas et ports de plaisance. Ce n'est qu'en 2017, que le premier Pavillon bleu attribué à un port de plaisance au Maroc flotte au-dessus de celui de Saïdia.

La Fondation a enclenché le processus en juin 2014, avec un appel à manifestation d'intérêt auprès des ports de plaisance, suivi en avril 2015, par une visite d'étude dans quatre marinas du Royaume (Bouregreg, Saïdia, Marchica et Agadir) d'un expert diligenté par la Fondation pour établir un diagnostic et définir les actions à mener jusqu'à l'obtention du pavillon bleu. En avril 2016, une mission de reconnaissance en Espagne avec un petit groupe de gestionnaires de Marinas du Maroc, où un grand intérêt a été accordé à la gestion des déchets dangereux (liquides et solides) : tri, stockage, évacuation et traitement.

Pour obtenir le label pavillon bleu (label attribué pour un an), un port de plaisance doit satisfaire à 26 critères classés en six catégories, allant de la qualité de l'eau dans l'enceinte portuaire jusqu'au traitement des déchets, en passant par la signalétique ou la circulation à l'intérieur du port.

Entre 2014 et 2021, seulement un port de plaisance a pu hisser ce label international de qualité environnemental. Le problème le plus délicat à résoudre reste la gestion des déchets, un enjeu majeur dans cette labélisation environnementale. L'activité d'un port génère de nombreux déchets liquides, comme les huiles de vidange ou le gazole, et d'autres, solides comme les déchets ménagers issus des bateaux de plaisance. Dans une marina ou port de plaisance labellisé « Pavillon Bleu », la protection de

l'environnement et du milieu marin contre toutes sortes de pollutions est une priorité. Les plaisanciers y disposent d'aires de carénages sans rejets dans le milieu naturel, de systèmes de récupération des eaux usées de leurs bateaux, et aussi de zones de récupération des déchets spéciaux. Le tri et la bonne gestion des déchets permettent de contribuer à l'objectif de développement durable (ODD) 11 « Villes et communautés durables » et 12 « Consommation et production responsables », et la lutte contre la pollution plastique œuvre également pour la préservation de la « Vie aquatique », en lien avec l'ODD 14.

L'Agence nationale des Ports œuvre pour faire des ports un outil de développement intégré de leur arrière-pays. Consciente des enjeux environnementaux qui procèdent de la charte environnementale nationale, l'ANP s'est engagée dans une démarche de RSE en 2016.

Cette démarche vise à garantir, sur le long terme, une prise en compte équilibrée des enjeux économiques, environnementaux, sociaux et sociétaux. Elle témoigne également de la volonté de l'ANP de s'inscrire, au-delà du strict respect des obligations réglementaires et contractuelles, dans une dynamique d'amélioration continue de ses performances environnementales, sociales et sociétales et donc de sa performance globale. Elle s'appuie sur :

- Le suivi permanent des aspects environnementaux et sociaux et une maîtrise des impacts des activités de l'ANP sur l'environnement et la société.
- Une veille réglementaire structurée et un suivi régulier du niveau de conformité.
- Le développement de programmes permettant de suivre, et au-delà, de piloter les performances de l'ANP relatives à ses enjeux de RSE.
- La contribution à des actions de recherche appliquée en vue de développer des solutions concrètes.

De ce fait, s'associant à la mise à niveau environnementale des ports engagée par l'ANP, la Fondation a organisé avec elle le 7 juin 2022 un atelier d'information. Cet atelier entrait dans les conventions Compensation Volontaire Carbone et Plages Propres qui lient la Fondation et l'ANP. Il a permis de discuter de la gestion des déchets et des effluents des ports de plaisance et de la mise en place du label Pavillon Bleu pour leur mise à niveau environnementale.

Cet atelier qui a vu la participation de la direction de la Police portuaire et de la réglementation de l'ANP, les représentants des ports de plaisance d'Al Hoceima, de Marina Smir, du Bouregreg et d'Agadir, avait pour objectifs principaux de :

- Sensibiliser les gestionnaires et les usagers des ports de plaisance à la protection du littoral et de l'océan ;
- Échanger et promouvoir l'intelligence collective au service d'une gestion durable des ports de plaisance ;
- Identifier des actions préventives de réduction des pollutions diffuses et déchets portuaires ;
- Connaître les différentes pollutions portuaires et les moyens de lutter contre ;
- Promouvoir et faire connaître le label Pavillon Bleu.

PLAGES PAVILLON BLEU 2022

Pavillon bleu 2022

La côte atlantique compte 22 plages labélisées, et la côte méditerranéenne huit plages et les deux ports de plaisance. Marina Smir a rejoint cette année Saïdia, marina Pavillon bleu depuis quatre ans et qui avait ouvert la voie dans cette labélisation très exigeante, puisqu'il faut satisfaire 26 critères dans six catégories, comme la qualité des eaux dans l'enceinte portuaire, l'information et surtout le traitement des déchets. Ce dernier critère nécessite le traitement des liquides de vidange, le gazole, les déchets ménagers des bateaux, la construction d'un local de stockage des produits dangereux avant leur évacuation vers une société de traitement.

46 plages avaient fait acte de candidature pour ce label reconnu des estivants. Mais seules 28 ont pu répondre à ses critères exigeants.

Port de plaisance Marina Smir/M'Diq-Fnideq

Le label est attribué aux communes. Ce sont elles qui ont en effet en charge la gestion complète des plages qui relèvent de leur périmètre : entretien, propreté, équipement, sécurité, formation, sensibilisation, accessibilité. Dans cet effort considérable, elles sont accompagnées par le programme Plages Propres de la Fondation et soutenues par la Direction générale des Collectivités territoriales et les départements ministériels concernés. Les responsables territoriaux sont formés à la gestion des plages et des outils de gestion et de sensibilisation à l'environnement sont mis à leur disposition pour leur permettre d'accueillir les estivants dans les meilleures conditions. La Fondation évalue les candidatures au Pavillon Bleu et organise des contrôles inopinés pendant l'été pour s'assurer du respect de tous les critères du label octroyé pour la saison. Les communes sont enfin appuyées par la Direction générale des Collectivités territoriales et des partenaires économiques mobilisés par la Fondation dans le cadre du programme Plages Propres qui leur apportent compétences managériales et appui financier.

PAVILLON BLEU FÊTE SES 35 ANS

Le label Pavillon Bleu, créé par la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en 1987, a célébré en 2022 son 35e anniversaire. Cet écolabel pour les plages le plus important dans le monde est aujourd'hui hissé sur 4 194 plages et 732 marinas de 48 pays d'Europe, d'Afrique, d'Amérique ou des Caraïbes ou du Pacifique. Son succès se fonde sur une obtention exigeante. Il est attribué selon quatre familles de critères : qualité des eaux de baignade, information, sensibilisation et éducation à l'environnement, hygiène et Sécurité, et enfin aménagement et gestion.

Au Maroc, l'écolabel Pavillon Bleu a été introduit par la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement en 2002 dans le cadre de son programme Plages Propres. Grâce au travail d'accompagnement de longue durée des communes littorales qu'elle a accompli, la Fondation n'a cessé de faire évoluer son programme et d'accroître ses efforts pour dispenser une éducation à l'environnement, assurer la protection du milieu marin et de la santé humaine, améliorer l'accessibilité des plages et les sécuriser.

PAVILLON BLEU 2022

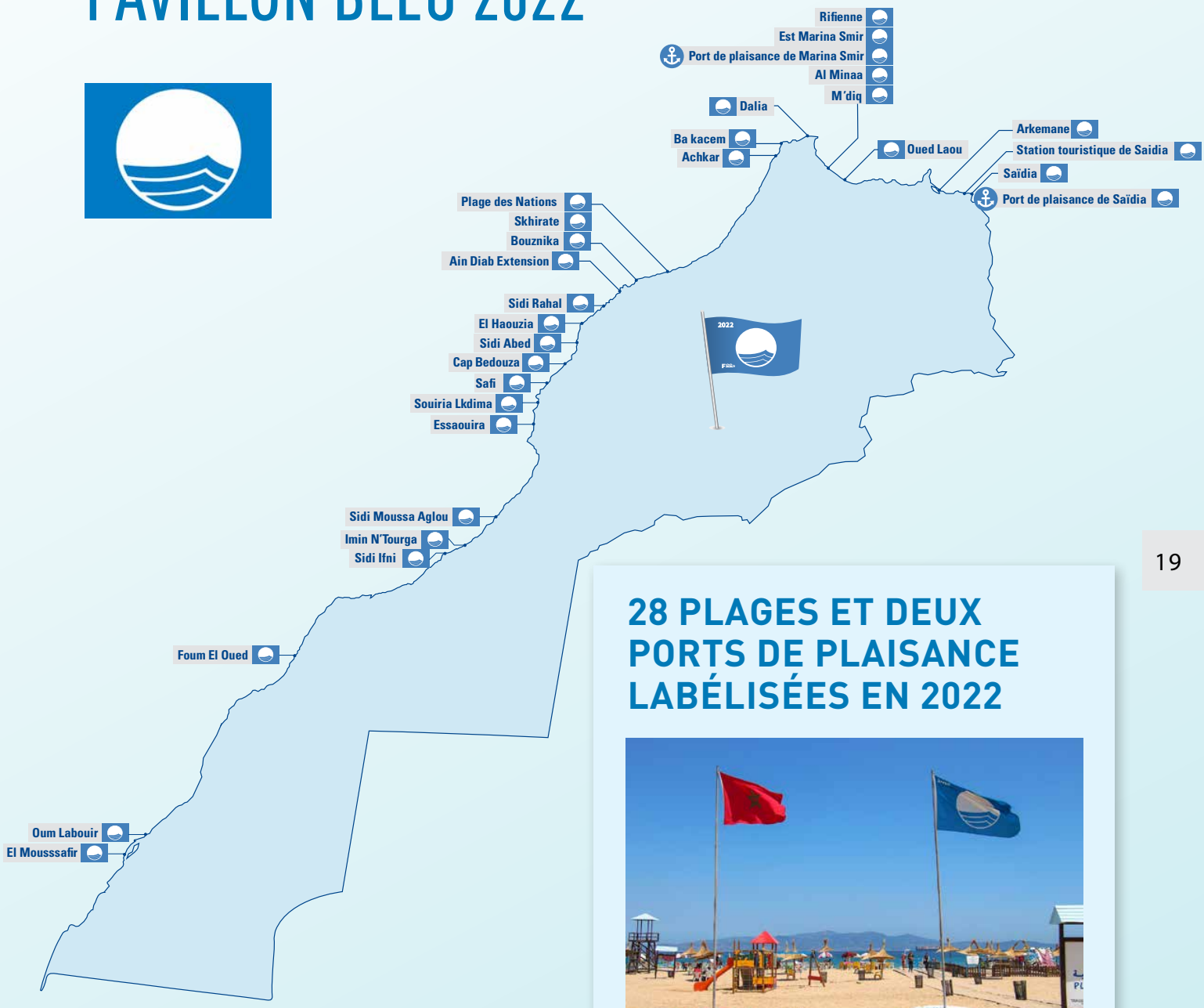

28 PLAGES ET DEUX PORTS DE PLAISANCE LABÉLISÉES EN 2022

28 plages et deux ports de plaisance ont hissé cet été le label international Pavillon Bleu, attribué par la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement et la Fondation internationale pour l'Éducation à l'Environnement (FEE).

C'est une progression notable par rapport à l'été 2021 (26 plages et un port de plaisance), et l'été 2020, marqués par les contraintes sanitaires de la Covid-19. Deux nouvelles plages apparaissent dans les plages labélisées : Est Marina Smir Est, Al Minaa. Avec 28 plages, le Maroc occupe la première place dans le monde arabe et la deuxième en Afrique.

OPÉRATION #B7ARBLAPLASTIC 2022

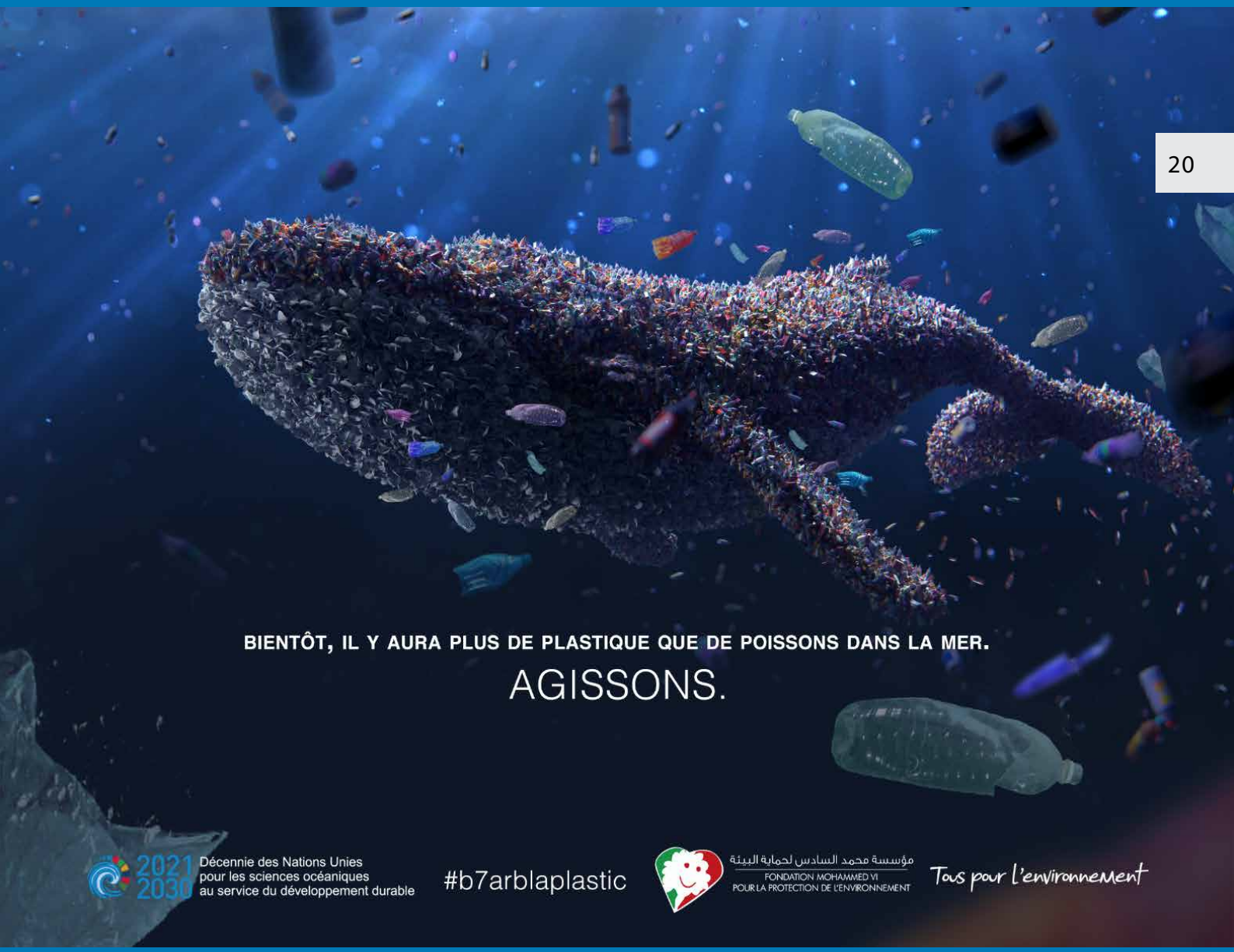

Résultats de l'opération B7arblaplastic 2022

L'opération #bharblaplastic a été renouvelée pour la troisième année consécutive. Cette action de sensibilisation a été récompensée par la FEE et inscrite à la Décennie des Nations unies pour les Sciences océaniques au service du Développement durable.

L'édition 2022 s'est appuyée sur le concept mis en place en 2019, axé sur une action ambitieuse, mieux synchronisée, mieux outillée et mieux coordonnée. La Fondation a ainsi structuré son rôle de facilitateur, pour créer un effet d'entraînement et de mobilisation de tous les partenaires, au service de l'intérêt général.

L'opération #b7arblaplastic 2022 s'est reposée sur trois piliers :

- **Une cible :** les jeunes
- **Un objectif :** éliminer la pollution plastique
- **Un vecteur :** le digital

- Ces piliers ont été transformés en termes de défis et indicateurs concrets et l'ensemble des parties prenantes s'est mobilisé pour les atteindre :

1. **Défi 1 :** 10 tonnes de déchets plastiques en moins par plage,
2. **Défi 2 :** 40000 actions de sensibilisation à l'environnement,
3. **Défi 3 :** sensibiliser 2 millions de jeunes,
4. **Défi 4 :** l'ensemble de ces déchets plastiques seront recyclés.

Actions opérationnelles : Bilan des quatre défis

100 % des partenaires ont lancé des actions sur le terrain pour répondre aux quatre défis, permettant d'obtenir de bons résultats en pleine croissance par rapport aux éditions précédentes.

DÉFI 1

1 138,67 tonnes

de plastiques en moins sur 66 plages, soit 17,25 tonnes de plastique évitées par plage. La quantité évitée s'est inscrite en hausse de 616,407 tonnes par rapport au bilan de l'opération #b7arblaplastic précédente (+54,13 %).

DÉFI 2

83 216 actions

de sensibilisation à la pollution plastique, de nettoyage, des activités ludiques (atelier, animation...) ont été menées. Le nombre d'actions engagées par rapport à l'opération #b7arblaplastic précédente a enregistré une hausse de plus de 26 %, avec 21 623 actions supplémentaires.

DÉFI 3

2 323 554 jeunes

2 323 554 jeunes ont été mobilisées (+ 22,34 % par rapport à l'opération #b7arblaplastic précédente), soit 519 294 jeunes mobilisés en plus.

DÉFI 4

59,38 %

Le taux de recyclage des déchets collectés s'est élevé à 59,38 %, une augmentation de 22,27 points par rapport à l'opération 2022.

L'opération b7arblaplastic 2022 sur les réseaux sociaux et le web

Pour l'édition #b7arblaplastic 2022, la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement a souhaité renforcer sa présence digitale en accompagnant cette opération sur ses relais digitaux, notamment ses réseaux sociaux et son application mobile Ana Boundif.

La campagne digitale a atteint les objectifs fixés, et a fait de l'opération #b7arblaplastic une opération digitale pointue, à travers laquelle la Fondation a mobilisé activement sa communauté.

Instagram

Sur Instagram, la Fondation partageait quotidiennement les nouveautés de son opération sur les différentes plages, ainsi que celles de ses partenaires.

Cette campagne digitale sur les réseaux sociaux a vite été remarquée. Le bilan est le suivant :

Communauté : le nombre de followers est passé de 324 à 1 781 de mi-juin à mi-septembre, soit une augmentation de 449,61 %

Couverture : le reach de la campagne (comptes atteints hors followers) était lui-même significatif. La couverture des publications (tous supports confondus) a pu atteindre 1 458 938 comptes, soit une augmentation de 61 000 comptes.

Visites : Cette couverture (tous supports de publications confondus) a généré par conséquent 10 722 visites du compte Instagram b7arblaplastic, soit une augmentation de 76 000 visites par rapport à la période de février à mai 2022.

Pour ses publications, la Fondation s'est appuyée sur différents supports pour atteindre sa cible principalement jeune, elle a proposé une stratégie mixte :

- Reels
- Posts
- Stories
- Mentions et tags

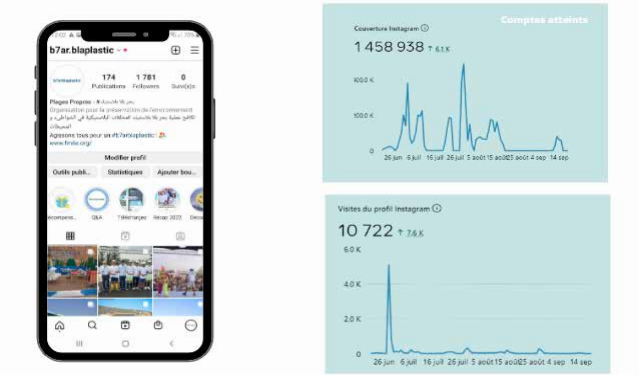

Figure 1 : Résultats à fin septembre 2022 du compte Instagram b7arblaplastic

Facebook

Sur la même ligne directrice que Instagram, Facebook a été un relais digital actif pour accompagner l'opération b7arblaplastic 2022.

Communauté : préalablement adossé à une communauté (48 230 mentions j'aime de la page), le compte a enregistré à la fin de la campagne 48 440 j'aime, soit une augmentation 2,96 %. La différence des résultats entre les deux réseaux (Facebook et Instagram) se traduit par la régression générale de Facebook depuis quelques années au profit de Instagram.

Reach : l'interconnexion des deux réseaux sociaux a permis de multiplier les chiffres sur Facebook. En plus des publications et des stories publiées selon les spécificités de ce dernier, les Reels partagés sur Instagram ont été recommandés, et donc affichés, sur Facebook.

Dans ce sens, la page a pu atteindre 4 773 528 comptes, soit une augmentation de 3 900 comptes par rapport à la période février-mai 2022.

Visites : la couverture de la page a pu générer 9 677 nouvelles visites, soit une augmentation de 559.

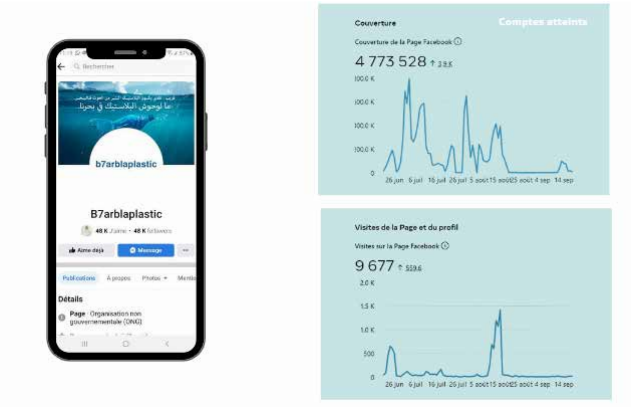

Figure 2 : Résultats à fin septembre 2022 de la page Facebook b7arblaplastic

À la fin de la campagne, les résultats sur les réseaux sociaux s'affichaient comme suit :

Application Ana Boundif

En parallèle des réseaux sociaux, l'édition 2022 de l'opération b7arblaplastic a été soutenue par le lancement d'une application mobile pour accentuer la mobilisation des citoyens en faveur des plages ; anaboundif.

L'application a pu rapidement comptabiliser 22 869 téléchargements (entre 28 juillet et 15 septembre 2022). Elle a atteint lors de son premier mois de lancement plus de 10 000 téléchargements sur le Play Store de Google.

L'application a été enrichie chaque mois avec du contenu (défis, défis géolocalisés, quizz, etc.).

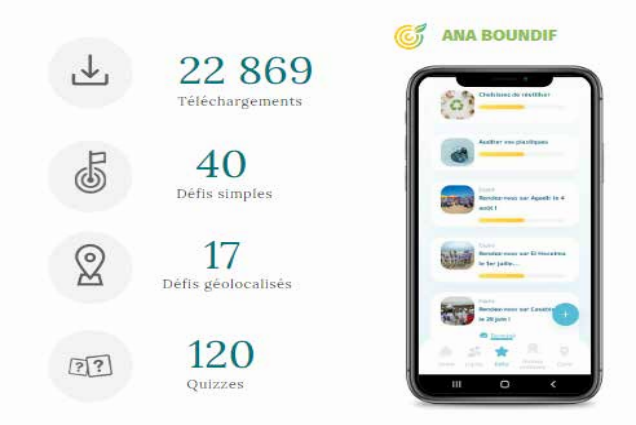

Au vu des premiers retours d'expériences, l'application Ana Boundif a été mise à jour, proposant de nouvelles fonctionnalités à ses utilisateurs :

- Une Rubrique Bonnes Pratiques où les partenaires partageaient régulièrement leur expérience de sensibilisation et d'éducation.
- Échange de points : les utilisateurs ont pu ainsi échanger leurs points cumulés contre des lots de cadeaux qui leur ont été livrés.
- Badges : utilisant le langage d'une communauté jeune et connectée, l'application a proposé des badges de progression pour récompenser l'engagement de l'utilisateur. Ces badges sont ensuite partagés sur les réseaux sociaux pour inciter les autres à obtenir un meilleur score, et créent une atmosphère de défis en faveur de l'environnement.
- Les influenceurs ont également pris part de ce lancement réussi. Onze influenceurs ont été mobilisés pour communiquer autour de l'application à leur communauté, qui a été très réactive.

Vigilante à la confidentialité des données de ses utilisateurs, la Fondation a également notifié son application auprès de la Commission nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel (CNDP) et élaboré un règlement de jeu auprès d'un notaire décrivant le processus et les cas d'utilisation des données utilisateurs collectées.

ACTION HOMME OCÉAN

ACTION HOMME OCÉAN

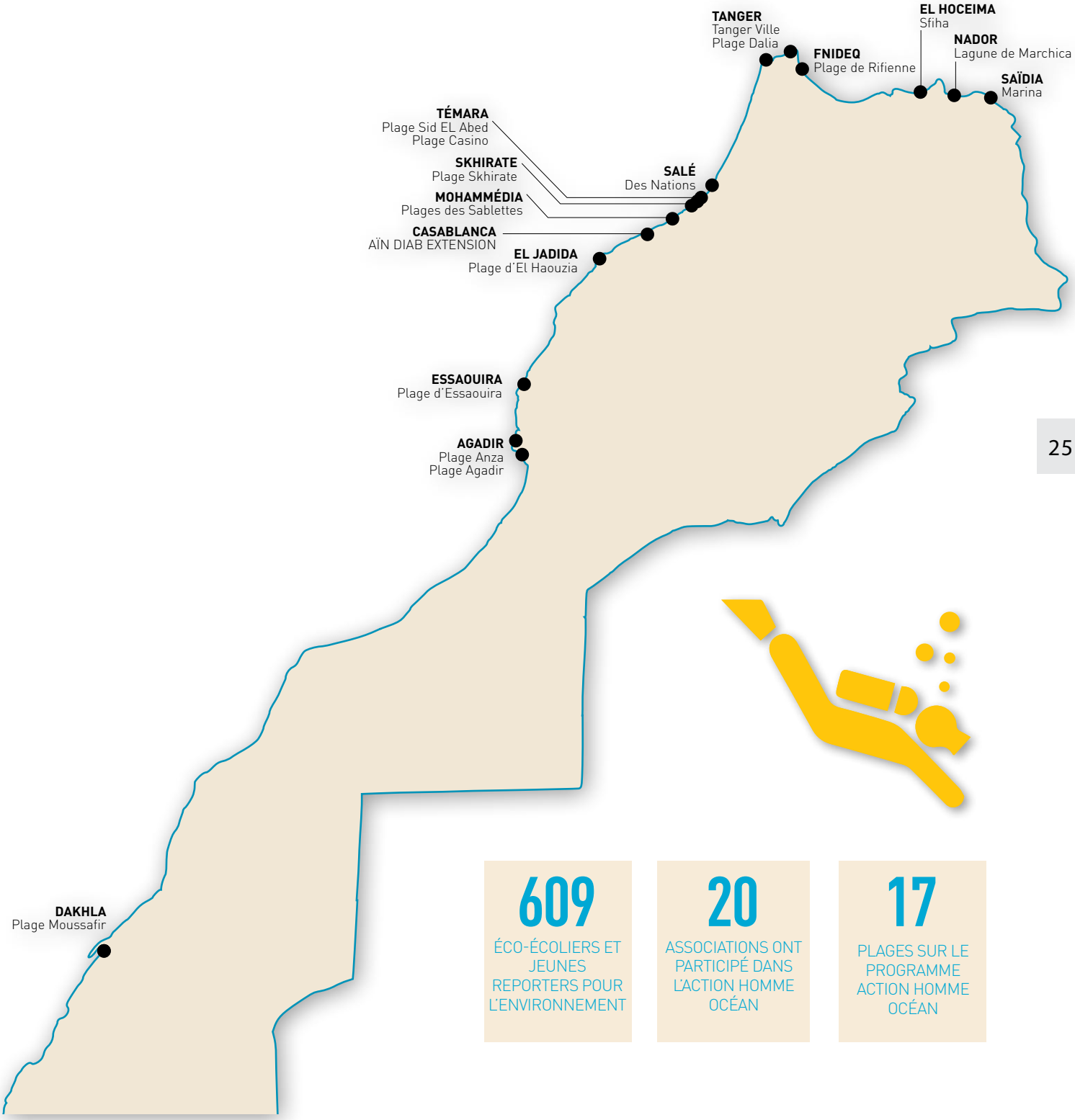

609
ÉCO-ÉCOLIERS ET JEUNES REPORTERS POUR L'ENVIRONNEMENT

20
ASSOCIATIONS ONT PARTICIPÉ DANS L'ACTION HOMME OCÉAN

17
PLAGES SUR LE PROGRAMME ACTION HOMME OCÉAN

OPÉRATION HOMME OCÉAN : DE JUIN À JUILLET, 17 PLAGES SENSIBILISÉES

Date	Ville	Plage	Animation	Avec	Partenaire économique	Influenceur	Cible mobilisée
16 juin	Salé	Des Nations	Marjane	Al Marjane			20 écoliers 20 Jeunes Reporters pour l'Environnement 6 encadrants 6 étudiants universitaires
16 juin	Fnideq	Rifiyine	Abtal Fnideq	Abtal Fnideq		Anass Attou	25 écoliers 20 Jeunes Reporters pour l'Environnement 3 encadrants 8 étudiants universitaires
17 juin	Tanger	Tanger ville	Abtal Fnideq	Association Sahel			23 écoliers 20 Jeunes Reporters pour l'Environnement 5 encadrants 5 étudiants universitaires
21 juin	Agadir	Agadir	Marjane	Harmonico	Commune	2 champions de natation (Ayoub Chadly)	25 écoliers 22 Jeunes Reporters pour l'Environnement 20 encadrants
23 juin	Temara	Sid El Abed	Petits débrouillards	Association des habitants de Sid el Abed			25 écoliers 20 Jeunes Reporters pour l'Environnement 7 encadrants 8 étudiants universitaires
27 juin	Dakhla	Al Moussafir	Marjane		ONEE Branche Electricité		23 écoliers 10 Jeunes Reporters pour l'Environnement 4 encadrants
27 juin	Saidia	Marina	Petits débrouillards	Petits Débrouillards Homme et Environnement Anciens élèves de madagh moulouya pour le développement et environnmenet Amis de l'environnement Espace de solidarité et de coopération de l'oriental	Agence de l'Oriental Société développement Saidia HOLMARCOM		20 écoliers 6 Jeunes Reporters pour l'Environnement 10 encadrants 5 étudiants universitaires
28 juin	Casablanca	Ain Diab Extension	Association Zero Zbel			Mustapha Swinga Rania Skalli Salim Benmoussa	18 écoliers 20 Jeunes Reporters pour l'Environnement 7 encadrants 10 étudiants universitaires 2 Influenceurs

29 juin	Nador	Lagune Marchica	Abtal Fnideq	Diving Association & environmental preservation			15 écoliers 10 Jeunes Reporters pour l'Environnement 5 encadrants
29 juin	Skhirat	Skhirat	Petits débrouillards				10 écoliers 8 Jeunes Reporters pour l'Environnement 4 encadrants 5 étudiants universitaires
1 juillet	Essaouira	Essaouira	Petits débrouillards	AESVT			18 écoliers 15 Jeunes Reporters pour l'Environnement 7 encadrants 5 étudiants universitaires
1 juillet	El Hoceima	Sfiha	Assoc AGIR	AGIR			25 écoliers 18 Jeunes Reporters pour l'Environnement 6 encadrants
4 août	Agadir	Plage Anza	Assoc Anza Surf	Association Blue Wave Association Surf Rider Association Sea Lovers			28 écoliers 20 Jeunes Reporters pour l'Environnement 6 encadrants 16 jeunes participant à la colonie de vacances 2 influenceurs
21 juillet	Tanger	Plage Dalia	Abtal Fnideq		Tanger Med	Hassan Baraka	25 écoliers 20 Jeunes Reporters pour l'Environnement 3 encadrants 1 Influenceur
18 juillet	Fnideq	Rifiyine			Nations Unies		15 écoliers 12 Jeunes Reporters pour l'Environnement 5 encadrants 6 étudiants universitaires
1er Août	El Jadida	El Haouzia	Les petits debrouillard	Annaswrass	BCP		20 enfants participant à la colonie de vacance 10 encadrants
29 juillet	Temara	Casino	Zero Waste		BMCE		25 écoliers 20 Jeunes Reporters pour l'Environnement 3 encadrants
TOTAL				**20 Associations**	**9 paretnaires économiques**		**806 personnnes sensibilisées**

RÉSULTAT DU PROGRAMME PLAGES PROPRES 2022

L'accompagnement des partenaires institutionnels se structure et se renforce d'année en année. Grâce à l'accompagnement des départements ministériels et administrations concernés par la gestion du littoral, la Fondation et ses partenaires ont pu engager comme chaque année leurs actions d'aménagement, de gestion et de sensibilisation et éducation au développement durable sur des plages, surveillées en matière de Qualité des Eaux de Baignade et de sable, ou la sécurité des estivants sur l'eau et le sable est assurée et où la couverture sanitaire est disponible.

Les résultats du programme Plages Propres qui suivent sont le fruit de l'engagement des partenaires.

A. SURVEILLANCE DE QUALITÉ DES EAUX DE BAIGNADE ET DU SABLE

A1. Qualité des Eaux de Baignade

Le laboratoire National des Études et de Surveillance de la Pollution (LNESP) du Département du Développement Durable (DDD) mène chaque année pour Plages propres son programme de surveillance de la qualité des eaux de baignade et du sable. C'était, en 2022, la 20e édition de ce programme.

La Qualité des eaux de baignade de 186 plages a été surveillée cette année, selon la NM 03 7 199. Sur 430 stations de prélèvement :

- 379 stations sont conformes à la baignade, soit 88,14 %

- 51 stations ne sont pas conformes à la baignade, soit 11,86 %

Les 51 stations non conformes à la baignade sont reparties sur 23 plages.

Région de Tanger-Tétouan - Al Hoceima : 10 plages

Province Al Hoceima :

- Sabadella
- Rmod
- Torres

Province de Tanger - Asilah

- Les amiraux
- Tanger Municipale
- Markala
- Jbila III
- Sidi Kacem
- Asilah Port

Province de Larache :

- Petite plage

Région de Rabat Salé Kénitra : 5 plages

Préfecture de Salé :

- Salé

Préfecture de Rabat :

- Rabat

Préfecture de Skhirate Témara :

- Témara
- Sidi El Abed
- Ain Atiq

Région du Grand Casablanca : 6 plages

Province de Benslimane :

- Essanawbar (David)

Préfecture de Casablanca :

- Grand Zénata
- Nahla Ain Sbaa
- Chahdia
- Oud Merzeg

Province d'El Jadida :

- Lalla Aicha Bahria

Région de Souss Massa ; 1 plage

Préfecture d'Agadir-Ida Outanane :

- Aghroud I

Région Dakhla Oued Dahab : 1 plage

Province d'Oued Ed Dahab :

- Plage Likhera

A2. Élaboration des profils de baignade

Le profil de vulnérabilité des eaux de baignade est un outil essentiel qui identifie les sources de pollution susceptibles d'avoir un impact sur la qualité des eaux de baignade et d'affecter la santé des baigneurs. Il définit, dans le cas où un risque de pollution est identifié, les mesures de gestion à mettre en œuvre.

L'élaboration des profils de baignade a démarré en 2013. Elle a été renforcée par l'adoption de la Norme Marocaine NM 03.7.199 en 2014. Au total 168 profils de vulnérabilité des eaux de baignade ont été réalisés à 2021, soit 7 profils de plus par rapport à 2020, et dont 31 ont fait en 2022 l'objet d'une actualisation conformément aux exigences de la norme.

A3. Information du public

Affichage des résultats de la QEB tous les 15 jours

Conformément à l'article 35 de la loi 81-12 sur le littoral et à la norme marocaine NM 7.03.199 sur la gestion de la qualité des eaux de baignade, le Département du Développement Durable informe le public sur les eaux de baignade au travers des canaux suivants :

- le site du Laboratoire National des Études et de Surveillance de la Pollution : https://labo.environnement.gov.ma
- la mise à disposition pour téléchargement des bulletins de la QEB par les collectivités territoriales chaque quinzaine durant toute la saison estivale
- l'Application « Iplages » (version Android et iPhone) téléchargeable par tous.

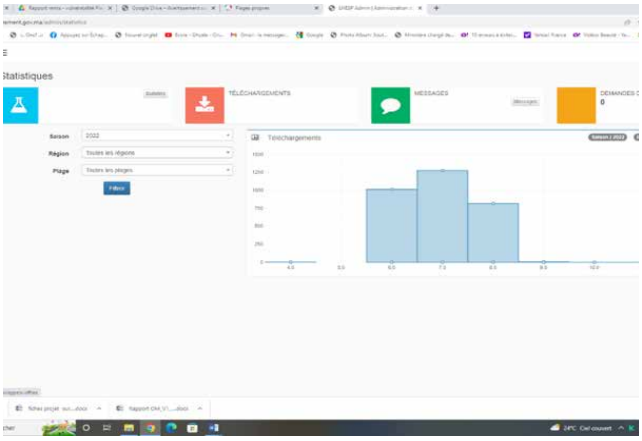

Taux de téléchargement des bulletins d'analyse entre les mois de juin et août 2022

B. QUALITÉ DU SABLE

La surveillance de la qualité du sable est organisée également par le laboratoire National des Études et de Surveillance de la Pollution (LNESP) du Département du Développement Durable (DDD). Sa mise en œuvre est opérée conjointement avec le Laboratoire Public d'Essais et d'Études. Le DDD a ajouté depuis 2021, aux habituelles recherches d'éléments chimiques ou de champignons susceptibles de contaminer les estivants, la typologie des déchets marins des plages dans la surveillance de cette qualité,

B.1. Typologie des Déchets des plages

La surveillance de la qualité du sable a concerné 60 plages réparties sur les 9 régions côtières, dont 23 plages sur la côte Méditerranéenne et 37 plages sur la côte Atlantique.

Dans la zone méditerranéenne, la plage de Calabonita (province d'Al Hoceima) a connu le nombre maximum de déchets marins collectés : 4 358 éléments par 100 mètres. La plage de Sidi Driss (Province de Driouch), avec 76 éléments par 100 mètres collectés, était la plage la plus propre de ce point de vue.

Pour la zone atlantique, le maximum a été observé sur la plage de Ras R'Mel (Province de Larache) avec 8 978 éléments par 100 mètres et le minimum a été observé sur la plage Sidi Abed (province d'El Jadida) avec 284 éléments par 100 mètres.

La catégorie de déchets prépondérante est le plastique/polystyrène, avec un taux de 88 %, dont les sous-catégories dominantes sont :

Les déchets collectés

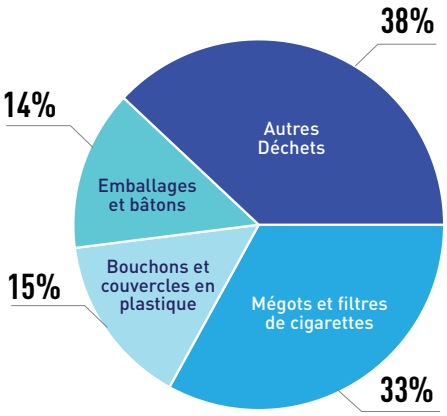

Au niveau national, ces catégories se positionnent en tête du classement des Tops 10 des déchets collectés, soit 55 %.

1. Qualité mycologique

La campagne de surveillance a permis de déceler la présence de dermatophytes au niveau des plages de PK 25, Saïdia, Bouznika et El Ouatia et des champignons au niveau de 39 % de stations surveillées. Ces dermatophytes et champignons ne sont pas pathogènes, sauf pour les personnes ayant des problèmes allergiques.

2. Perspectives

Le DDD a programmé pour 2022-2023 dix campagnes de surveillance de la Qualité des Eaux de Baignade conformément à la NM 03.7 199, du mois de mai jusqu'à fin septembre.

le LNESP a, dans son plan d'action 2022-2023, prévu une enveloppe budgétaire d'environ 5 millions de Dirhams, pour :

1. La surveillance de la qualité des eaux de baignade de 193 plages réparties sur tout le littoral marocain, soit 7 plages de plus que la campagne précédente.
2. La surveillance de la qualité du sable de 60 plages (Déchets marins et Dermatophytes)
3. La réalisation des profils de baignade de 5 plages à savoir :
   - Anza (AGADIR)
   - Marchica (Nador)
   - Tala Youssef (Al Hoceima)
   - Sfiha (Al Hoceima)
   - Tafedna (Essaouira)
4. L'actualisation et l'hébergement du Site internet du LNESP, particulièrement l'espace partenaire pour le téléchargement chaque quinzaine des bulletins d'affichage de la QEB par les collectivités territoriales durant toute la saison estivale
5. La mise à jour de l'application smartphone « Iplages » (version Android et iPhone) pour la communication de la QEB au public.

C. SÉCURITÉ

Depuis le lancement par la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement du programme Plages Propres en 1999, la Direction générale de la Protection civile a participé activement à la réussite de cette vision globale et intégrée pour le développement durable du littoral national.

La Protection civile résident s'attache à renforcer la sécurité des baigneurs sur les plages du 1er mai au 30 septembre. Elle recrute les nageurs sauveteurs Saisonniers (NSS) et les encadre par les maîtres-nageurs professionnels de la Protection civile. Elle déploie des moyens et des équipements de sauvetage et de secours.

Parallèlement, la Direction générale de la Protection civile, qui est membre du comité du programme Plages propres, participe activement aux réflexions sur la gestion des plages et aux visites inopinées des plages. Elle s'est impliquée dans l'amélioration de la gestion sécuritaire des plages dans les conditions exceptionnelles, notamment celles liées à la Covid-19.

Avec la Direction générale des Collectivités territoriales, la Protection civile a travaillé à améliorer les conditions de travail des Nageurs Sauveteurs Saisonniers (NSS). En 2022, la Direction générale des Collectivités territoriales a souscrit à une police d'assurance pour les Nageurs Sauveteurs Saisonniers.

C.1.Renforcement de la sécurité des baigneurs

En 2022, la Protection civile a recruté 3 208 nageurs sauveteurs saisonniers, encadrés par 201 maîtres-nageurs professionnels. La DGPC a déployé sur le terrain d'importants moyens et équipements de sauvetage et de secours (cf. tableau ci-dessous).

Moyens humains

C.2. SÉCURITÉ NAUTIQUE

La Direction des Ports et du Domaine public maritime du ministère de l'Équipement et de l'Eau accompagne le programme Plages propres par la mise en place d'un balisage sur les plages ouvertes à la baignade.

124 plages ont été balisées en 2022, soit 3 plages de plus par rapport à 2021 (répartition par province sur le tableau ci-dessous).

SÉCURITÉ NAUTIQUE EN CHIFFRES

MOYENS HUMAINS

201
MAÎTRES-NAGEURS PROFESSIONNELS

3 208
NAGEURS SAUVETEURS SAISONNIERS

MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS DE SAUVETAGE

128
POSTES DE PROTECTION CIVILE

1 219
BOUÉES DE SAUVETAGE TUBES

256
GILETS DE SAUVETAGE

1 051
PAIRES DE PALMES

121
PLANCHES

53
CANOTS PNEUMATIQUES (ZODIAC)

288
MIRADORS

49
PAIRES DE JUMELLES

74
PARASOLS

52
MOTOMARINES (JET-SKI)

11
MÉGAPHONES

15
AMBULANCES

13
QUADS

Autres moyens
VÉHICULE DE PLONGÉE, CORDAGES, BRANCARDS, MATÉRIEL DE PLONGÉE ET BOUTEILLES D'OXYGÈNE

PLAGES BALISÉES EN 2022

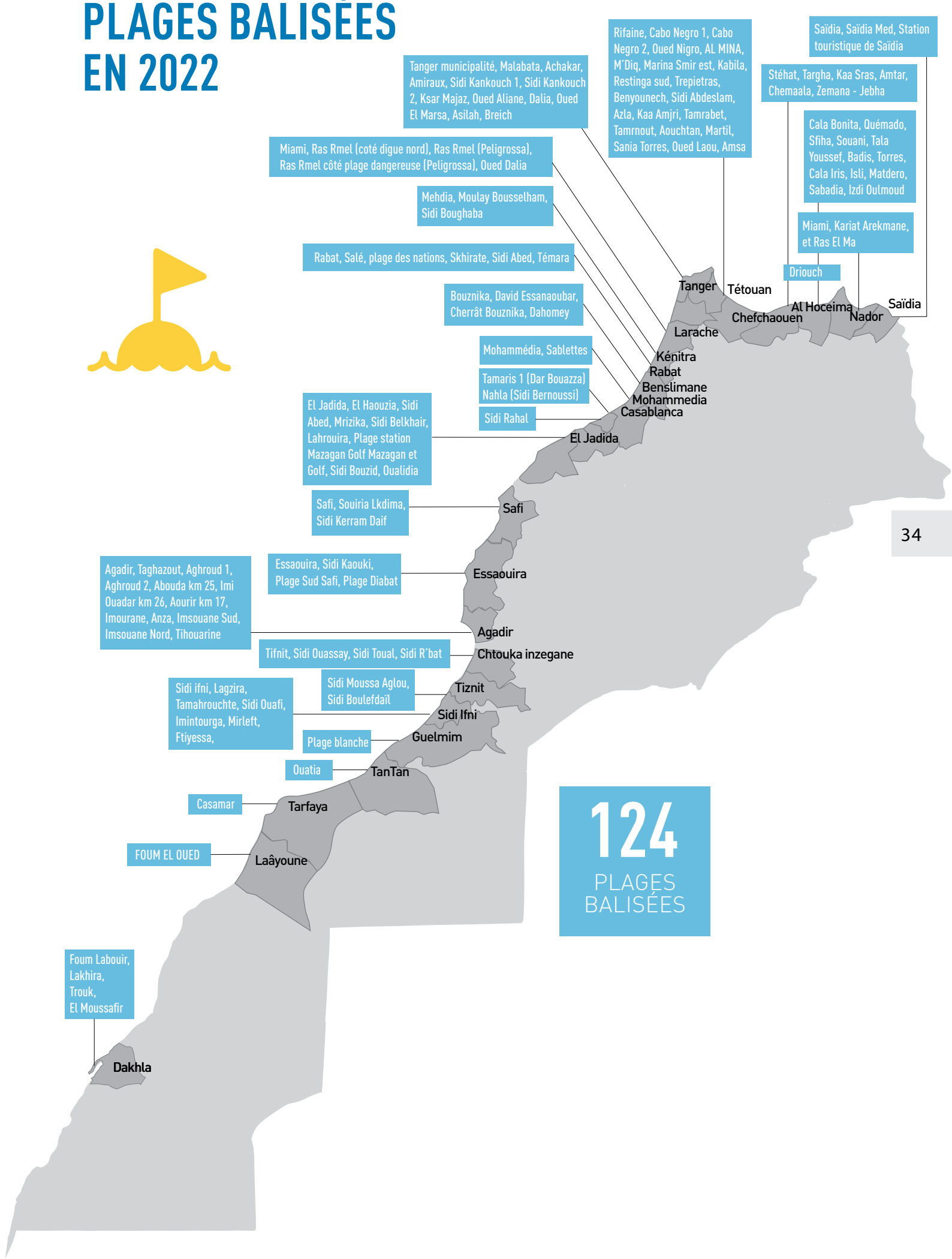

D. COUVERTURE SANITAIRE

Le ministère de la Santé et de la Protection sociale (MSPS) assure la couverture sanitaire et l'hygiène des plages à travers la mise en œuvre des actions suivantes :

D.1. Au niveau central

- L'élaboration et l'envoi d'une circulaire ministérielle aux délégations du MSPS pour rappeler et cadrer leurs interventions en matière de couverture sanitaire des plages.
- La participation aux réunions et travaux des comités Plages Propres et Pavillon Bleu tenus au siège de la Fondation et au Centre international Hassan II de formation à l'environnement.
- La participation aux missions de supervision inopinées et d'évaluation des plages durant la période estivale.

D.2. Au niveau préfectoral et provincial

Les Délégations du ministère de la Santé ont été appelées à :

Élaborer avant le début de la saison estivale, en concertation avec les autres intervenants (protection civile, croissant rouge marocain et BMH), le plan d'action de la couverture sanitaire des plages inscrites dans le programme Plages Propres 2022 ;

- Assurer, en collaboration avec lesdits intervenants, la gestion de l'antenne de premiers soins de chaque plage. Le responsable de cette unité, médecin ou infirmier, a été chargé de prodiguer les premiers soins d'urgence et d'orienter les cas difficiles vers l'hôpital le plus proche ;
- Inspecter et contrôler régulièrement les établissements de restauration collective et les points de vente des produits alimentaires, en collaboration avec les Bureaux communaux d'Hygiène et les services locaux de l'ONSSA ;
- Assurer le contrôle sanitaire de l'eau de boisson au niveau des points d'eau installés sur les plages ;
- Participer aux séances de sensibilisation de la population sur les thèmes d'éducation sanitaire (Hygiène des plages, Santé et Environnement, etc.) ;
- Élaborer, à la fin de la saison estivale, un rapport global sur ces activités.

D.3. Réalisations 2022 (Bilan provisoire)

Le bilan (**72 % des rapports reçus**) des moyens et ressources déployés par le Ministère de la Santé et les réalisations des activités programmées pour 2022 sont récapitulés dans le tableau suivant :

1. Avant la saison estivale 2022, les responsables provinciaux du MSPS ont été sensibilisés à l'importance de la couverture sanitaire des plages du programme plages propres et aux actions à mettre en œuvre selon la circulaire du ministre de la Santé. Cette sensibilisation a été faite par des missions effectuées dans les Directions régionales de la Santé ou lors de réunions tenues en visioconférence.

2. Ce bilan est provisoire : 72 % des rapports reçus directement ou indirectement par contacts téléphoniques avec certains responsables régionaux et provinciaux.

Nombre de centres de premiers soins	Personnel de santé assurant la couverture sanitaire des plages (médecins, infirmiers, techniciens...)	Nombre d'interventions de premiers soins :	Nombre d'échantillons pour analyses d'eau potable	Nombre d'inspections, de Contrôle des équipements sanitaires et désinfection des locaux	Contrôle des établissements alimentaires	Éducation et sensibilisation
65	386	Consultations : 6504 Soins : 6396 Cas référés à l'hôpital : 202	834	879	392	Nombre de séances : 3163 Nombre de bénéficiaires :15745

E. GESTION DES PLAGES

La Direction des Ports et du Domaine public maritimes du ministère de l'Équipement et de l'Eau accompagne le programme Plages propres en vue d'améliorer l'aménagement et la gestion des plages en mettant en place :

- La délivrance des autorisations d'occupation du domaine public maritime pour les activités saisonnières liées aux plages ;
- La mise en œuvre de la circulaire conjointe du 17 mai 2018 entre le ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau et le ministère de l'Intérieur concernant la gestion des plages aux communes, notamment en ce qui concerne les conventions de mise à disposition des plages aux communes et les autorisations d'occupation du domaine public maritime.
- L'élaboration des plans d'utilisation et de gestion des plages

E.1. Mise à disposition des plages aux communes

Au 20 juin 2022, la mise à disposition des plages aux communes se présentait comme suit :

La mise à disposition des plages aux communes (38,56 % des conventions ont été signées) a rencontré des contraintes relatives aux difficultés financières et techniques de certaines communes concernant la constitution des dossiers techniques nécessaires à l'octroi des Autorisations d'Occupation temporaire du Domaine public maritime (Plans de situation des plages, Plan de détail identifiant la zone qui sera prise en compte pour le calcul de la redevance...), la réalisation des Plans d'Utilisation et de Gestion des Plages (PUGP) par les communes (46,19 % des plages disposent d'un PUGP).

Certaines communes estiment que la mise à leur disposition des plages peu fréquentées n'est pas rentable sur le plan financier et elles demandent l'exonération des redevances des Autorisations d'Occupation temporaire du Domaine public maritime.

Lors de la dernière réunion de la Commission nationale des Plages tenue le 20 juin 2022, les présents ont :

A. Adopté les recommandations de la commission restreinte instaurée lors de la 3e réunion de la commission nationale des plages relative à la circulaire conjointe à savoir :

- Uniformisation de la liste des plages ouverte à la baignade (229 plages) ;
- Amendements proposés de la circulaire conjointe à savoir :

- L'établissement du PUGP ;
- La gestion des AOTDPM octroyées antérieurement à la contractualisation et qui sont toujours en vigueur.

B. Maintien et continuité des travaux de la commission restreinte afin d'arrêter la liste des communes ne disposant pas d'un PUGP et la situation des arriérés relative à la redevance ;

C. La DGCT prendra en charge les frais d'élaboration du PUGP et de la redevance à payer au profit du ministère de l'Équipement et de l'Eau pour les communes ayant des difficultés financières ;

D. Renforcement du rôle de la Commission provinciale des Plages concernant le contrôle de la mise en œuvre des dispositions de la circulaire conjointe, notamment le respect strict des dispositions des PUGP (20 % et 80 %).

Nombre de Préfécture/ Provinces	Nombre de communes	Nombre de plages	Nombre de plages inscrites "Plages Propres"	CPP		Convention			PUGP			Directeur de plage	
				Oui	Non	Oui	Non	En cours	Oui	Non	En cours	Oui	Non
35	98	223	106	30	5	86	50	87	103	99	21	147	76
	Pourcentage %			**85,72**	**14,28**	**38,56**	**22,42**	**39,02**	**46,19**	**44,39**	**9,42**	**65,91**	**34,09**

CONTRÔLE ET ÉVALUATION DES PLAGES

E.2. Élaboration des PUGP

103 plans d'utilisation et de gestion de plages étaient disponibles en 2022 et 21 sont en cours.

Les visites inopinées, menées par le Comité national sur les plages du programme Plages Propres 2022, ont conduit à une évaluation nationale et régionale. Elle a permis de souligner les progrès accomplis ainsi que les insuffisances à combler.

Les fiches techniques d'évaluation en annexe dudit rapport dressent l'état des lieux des plages qui ont été ouvertes au public. Elles soulignent les efforts entrepris, les insuffisances constatées en termes d'équipements, de gestion, d'hygiène et de sécurités, ainsi qu'en matière de mise en place d'actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au Développement.

La procédure d'évaluation des plages s'effectue sur la base des quatre familles de critères de qualification du label Pavillon bleu :

1. Qualité des Eaux de Baignades ;
2. Aménagement, Équipement et Gestion ;
3. Sécurité et Couverture sanitaires ;
4. Sensibilisation et Éducation environnementale.

A. CONSTATS

L'évaluation de la campagne Plages Propres 2022 a permis de dégager les éléments qui suivent.

A.1. Qualité des Eaux de Baignades (QEB)

Malgré la procédure de diffusion des résultats de la Qualité des Eaux de Baignade mise en place par le comité national Plages propres, l'affichage de ces résultats n'est pas encore généralisé à l'ensemble des plages.

A.2. Aménagement et Gestion

Un effort important a été engagé par les partenaires sur les plages qui ont connu une très importante fréquentation, notamment en matière de propreté, d'équipement et d'entretien.

L'évaluation de l'État d'équipement et de gestion des 106 plages du programme Plages propres a permis de classer les plages en trois catégories.

• PLAGES PAVILLON BLEU

Aucun problème majeur n'a été signalé sur les plages Pavillon Bleu. Tous les critères ont été remplis pendant toute la période estivale.

Le contrôle des plages Pavillon bleu a été renforcé également cette année par la création de commissions locales auprès des wilayas et préfectures chargées du suivi et du contrôle quotidien de ces plages pendant toute la période estivale.

L'ensemble des 28 plages Pavillon bleu et les deux ports de plaisance ont répondu à l'ensemble des critères du label Pavillon Bleu et possèdent toutes des toilettes et douches bien entretenues.

a. PLAGES PARRAINÉES

Ce groupe de 66 plages dispose d'un partenaire économique les soutenant.

a. **100 % des plages possèdent des toilettes bien entretenues** (508 toilettes) à l'exception de toilettes au niveau de six plages (Rose Marie, Sable d'or, Sablettes, El Jadida, Lalla Fatna, Karam Eddif).

b. **77 % des plages possèdent des douches** (497 douches). Il est à noter que vu la sècheresse, plusieurs communes ont décidé de fermer leurs douches cette année pour éviter le gaspillage d'eau.

c. **100 % des plages sont nettoyées** (plage et arrière-plage) par les partenaires économiques et les communes. **L'ensemble des plages parrainées ont connu un état de propreté satisfaisante**, à l'exception de sept plages (Forêt diplomatique, Sidi Kacem, My Bousselham, Jouhara, Paloma ouled Hmimoun, El Jadida et Lalla Fatna) où le nettoyage devait être renforcé davantage pendant les week-ends.

b. PLAGES NON PARRAINÉES

Ces plages ne disposent pas de partenaire économique et gèrent la saison estivale avec leurs propres moyens.

a. 68 % des plages non parrainées possèdent des toilettes, soit 27 plages.

b. 52 % des sanitaires sont mal entretenus.

c. 50 % des plages possèdent des douches (soit 20 plages). 30 % des douches sont mal entretenues.

d. 100 % des plages sont nettoyés par des agents de la commune.

e. 70 % des plages connaissent un nettoyage insatisfaisant.

f. Seulement 20 % des plages non parrainées possèdent des centres de premiers soins, soit 8 plages.

A.3. Sécurité

- Toutes les plages ouvertes à la baignade sont couvertes par la Direction générale de la Protection civile
- Une nette amélioration de la gestion des activités nautiques sur les plages a été constatée.
- Des opérations de sauvetage ont permis de secourir quelque 32 945 personnes, tandis que 22 personnes ont été portées disparues, la plupart sur des plages non surveillées. Dans le détail, la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima arrive en tête des régions qui ont enregistré le plus grand nombre de cas de noyade avec 14 102 cas, suivie de la région de Casablanca-Settat avec 10 608, puis de la région de Rabat-Salé-Kénitra avec 6 086, la région l'Oriental avec 795, Laâyoune-Sakia El Hamra avec 483, et Souss-Massa avec 407, Guelmim-Oued Noun avec 361, Marrakech-Safi avec 160, et Dakhla-Oued Eddahab avec 59. Aussi, et comme au début de chaque saison estivale, des campagnes de sensibilisation sont lancées à l'attention des estivants et des baigneurs. L'objectif est d'éviter qu'ils se baignent dans les plages non surveillées et interdites, qu'ils respectent les zones désignées pour la baignade, éviter qu'ils se baignent en solitaire, qu'ils respectent la signalisation par les drapeaux des plages et les consignes des sauveteurs.

A.4. Couverture sanitaire

Un grand effort en matière de couverture sanitaire a été fourni par les délégations du ministère de la Santé et le Croissant rouge marocain soutenus par les partenaires économiques.

- **PLAGES PAVILLON BLEU**

L'ensemble des 28 plages Pavillon bleu possèdent des centres de premiers soins équipés et gérés par un personnel médical ou paramédical.

- **PLAGES PARRAINÉES**

Ce groupe de 66 plages dispose d'un partenaire économique les soutenant.

- 72 % des plages parrainées (soit 47 plages) ont des centres de premiers soins de proximité, équipés et gérés par de personnel médical ou paramédical.

- **PLAGES NON PARRAINÉES**

Ces 40 plages ne disposent pas de partenaire économique et gèrent la saison estivale avec leurs propres moyens. Seulement **20 % des plages non parrainées** possèdent des centres de premiers soins, soit 8 plages.

A.5. Sensibilisation et Éducation à l'environnement et au Développement Durable

Depuis le lancement du programme Plages Propres, la Fondation a accompagné ses partenaires en mettant à leur disposition des outils et des supports d'éducation et de sensibilisation. Elle a décidé en 2022 de renforcer son action de sensibilisation et d'éducation à l'environnement sur les plages.

Ce renforcement a été fait en trois volets :

- Un programme de communication axé grand public (affiches et spot institutionnel pour la préservation des mers et océans),
- Des activités de sensibilisation et d'éducation au développement pour les jeunes sur les plages en partenariat avec des associations de plongée,
- L'utilisation des outils de sensibilisation et d'EDD interactifs développés par la Fondation (page Facebook et Instagram et application Ana Boundif).

La sensibilisation et l'éducation à l'environnement sont indispensables pour accompagner les efforts des partenaires sur les plages. S'appuyant cette année sur plus d'une trentaine d'associations, ils ont sensibilisé tout l'été les estivants et notamment les jeunes. Les partenaires économiques et les associations locales ont largement répondu à l'appel lancé par la Fondation qui avait fait de la lutte contre la pollution marine, notamment plastique, son cheval de bataille. 83 216 actions ont été engagées sur le terrain et ayant permis de sensibiliser et de mobiliser 2 323 554 jeunes.

1. Mise en place d'activités de sensibilisation et d'Éducation au Développement Durable :

En 2022, un effort particulier en matière de sensibilisation et d'éducation environnementale a été engagé par les partenaires pour pérenniser les actions menées sur le terrain. Lieu de loisirs et de repos par excellence, la plage est aussi un lieu propice à la sensibilisation et à l'éducation au développement durable. L'ensemble des partenaires ont organisé des actions de sensibilisation sur les plages les plus fréquentées **(76 % des plages parrainées, soit 50 sur 66 des plages parrainées).** Dans ce cadre, **36 plages parrainées ont vu la mise en place de village de sensibilisation et d'éducation à l'environnement** avec l'appui des associations locales **(plus de 100 associations locales ont participé et cette sensibilisation et animation sur les plages)** ou des agences spécialisées. Seules quatre des plages non parrainées ont connu l'organisation d'activités de sensibilisation et d'éducation à l'environnement (Oued Aliane de la Commune de Ksar Sghir, Salé de la Commune de Salé, Agadir de la Commune d'Agadir et Targha de la Commune de Tziguane).

Association des plongeurs les Champions de Fnideq

Ces activités de sensibilisation sont très variées, permettant aux jeunes estivants de bénéficier des différents ateliers mis à leur disposition :

- **Atelier d'Éducation et de Sensibilisation :** des encadrants s'appuient sur des outils pédagogiques pour sensibiliser et éduquer les enfants à la protection de l'environnement (tri, recyclage, les énergies renouvelables, les changements climatiques, etc.). Les partenaires de la Fondation ont été invités à privilégier les changements climatiques dans cette sensibilisation lors de l'atelier Partenaires.

- **Ateliers de recyclage artistique et scientifique :** les cycles de vie des déchets sont expliqués aux enfants qui apprennent à recycler les objets pour leur donner une seconde vie, notamment artistique.

- **Radio plage, multimédia, et bibliothèque de plage :** l'opérateur se rapproche de la population à travers des messages de sensibilisation diffusés sur la radio de la plage, parlant des déchets les plus fréquents sur la plage et de leur durée de vie. Des bibliothèques de plages ont été mises en place sur les plages de Dalia, Sidi Kankouch, Témara, Casino, Essaouira, Cap Beddouza, en plus de la bibliothèque mobile mise en place par ONEE Branche électricité et qui a fait des escales sur les plages de Mehdia, Moulay Bousselham, Ain Diab, El Oualidia, Aglou, Oum Labouir, Moussafir et Trouk.

Bibliothèque sur la plage de Témara Casino

Bibliothèque mobile en escale sur la plage de Trouk/Dakhla

Bibliothèque sur la plage de Dalia/Fahs-Anjra

- **Tournois sportifs et aires de jeux :** des animations autour de la nature, la mer, la protection de l'environnement et du littoral sont organisées pour les estivants (Spectacles, pièces de théâtre, jeux de société et éducatifs, tournois encadrés de football et de volley-ball sur des terrains aménagés, radio plage, karaoké, concours de danse et de chant, quizz, micro-mobile, etc.)
- **Visites à des espaces naturels sensibles :** des visites de découverte ont été organisées aux profits des jeunes à des sites naturels, forêts, SIBE…

Œuvre « Robinet géant » mise en place sur la plage de Safi

2. Participation de la Fédération nationale du Scoutisme marocain à l'opération Plages Propres

La Fédération nationale du Scoutisme marocain (FNSM) a participé pour la 20e fois à l'opération « Plages Propres ». Après une absence de deux années due à la Covid 19, elle a mené des actions de sensibilisation, d'éducation à l'environnement et d'animation sur sept plages du programme (Saïdia, Tanger, Agadir, Ain Diab Extension, El Haouzia, El Oualidia et Aglou). La participation de la FNSM à l'opération Plages Propres 2022 a été parrainée par six partenaires du programme Plages Propres : le Groupe Holmarcom, Marsa Maroc, Royal Air Maroc, l'ONEE branche Électricité, la Fondation Banque populaire et l'ONCF.

• **7 200** scouts et guides ont participé à cette campagne.

• **15 500** engagements ont été signés par les estivants en faveur du respect de la plage et de son environnement.

• **84 000** estivants, dont **6 000** enfants ont été sensibilisés à l'environnement.

Plage de Mehdia

Plage de Saïdia Municipale

• PARTICIPATION DE LA FNSM À L'OPÉRATION B7ARBLAPLASTIC

En 2022, la FNSM a également accompagné la Fondation dans son action B7arblaplastic 2022 en menant diverses actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement sur sept plages du Royaume. Cette édition a été axée sur la sensibilisation des jeunes sur les plages, au niveau des centres d'estivage et en ville sur les déchets plastiques. Cette édition s'est déroulée du 2 au 27 août en deux périodes.

Les activités suivantes ont été organisées :

- Actions de sensibilisation et ateliers dans les centres d'estivage dans le cadre du programme de vacances pour tous
- Marche de la propreté pour la sensibilisation contre les déchets plastiques
- Marathon des sables
- Signature par les estivants d'engagements pour la préservation de la propreté de la plage
- Ateliers et activités de recyclage de déchets au profit des jeunes

Plage de Saïdia Municipale

Évaluation régionale des plages du programme 2022

Une évaluation régionale a été effectuée en 2022 à la suite des différentes visites et du suivi opérationnel sur le terrain durant la période estivale, afin d'identifier de manière plus précise les points d'amélioration à engager au niveau de ces zones.

RÉGION DE L'ORIENTAL

- Nombre de plages adhérentes au programme : 5
- Nombre de plages parrainées : 4 soit 80 %
- Nombre de Plages non parrainées : 1 soit 20 %

L'ensemble des plages de la région de l'Oriental ont une gestion appropriée en termes d'aménagement, d'équipement, services, sécurité et animation.

Les plages situées au niveau de villes à fort potentiel touristique connaissent un flux plus important d'estivants et rencontrent par conséquent de légères difficultés en période de pointe (Parking, utilisation des sanitaires et services).

Une seule plage, non parrainée, requiert la mise en place de services comme un centre de premiers soins et devrait renforcer la fréquence de nettoyage.

RÉGION TANGER-TÉTOUAN-AL HOCEIMA

Zone d'AL HOCEIMA

- Nombre de plages adhérentes au programme : 5
- Nombre de plages parrainées : 0 soit 0 %
- Nombre de Plages non parrainées : 5 soit 100 %

L'ensemble des plages de la zone d'Al HOCEIMA peuvent accueillir un nombre important d'estivants.

Toutefois, il a été constaté que les plages de cette région ne sont pas parrainées et que leur aménagement et leur gestion relèvent des seules communes concernées, lesquelles sont dépourvues de certains services dispensés généralement au niveau des plages (Centres de premiers soins, affichage, animations).

D'autre part, les services existants devraient être renforcés, compte tenu de l'afflux important des estivants dans cette région à fort potentiel de tourisme balnéaire.

Zone de TÉTOUAN M'DIQ-FNIDEQ

- Nombre de plages adhérentes au programme : 8
- Nombre de plages parrainées : 6 soit 75 %
- Nombre de Plages non parrainées : 2 soit 25 %

L'ensemble des plages ont connu une amélioration de leurs infrastructures, leurs services et leur gestion. Aucune anomalie apparente n'a été constatée au niveau des plages parrainées, notamment celles labélisées.

Certains manquements ont été notés au niveau des plages non parrainées pour l'absence de certains services et de leur entretien.

La région, connue pour sa forte attractivité en période estivale, nécessite la mobilisation de davantage de moyens pour faire face à l'afflux d'estivants.

ZONE DE CHEFCHAOUEN LARACHE

- Nombre de plages adhérentes au programme : 4
- Nombre de plages parrainées : aucune, soit 0 %
- Nombre de Plages non parrainées : 4 soit 100 %

Les plages de la Zone de Chefchaouen relèvent des communes limitrophes de Tétouan et connaissent un afflux très important d'estivants, mais manquent d'infrastructure, de services d'accueil et d'entretien quotidien.

Quant aux plages de la zone de Larache, elles n'ont pas d'infrastructures et de services.

ZONE DE TANGER - ASILAH - FAHS ANJRA

- Nombre de plages adhérentes au programme : 22
- Nombre de plages parrainées : 13 soit 59 %
- Nombre de Plages non parrainées : 9 soit 41 %

Les plages parrainées et labélisées de cette région sont conformes aux critères Pavillon Bleu.

Les plages parrainées non labélisées respectent les exigences nécessaires en termes d'aménagement, de sécurité et de nettoyage.

Les plages de cette région à fort potentiel touristique attirent parfois plus de visiteurs qu'elles ne peuvent en accueillir. Ainsi, certains services (Parking, toilettes) déjà présents sur ces sites devraient être renforcés.

Les plages non parrainées de la région manquent des services généralement dispensés (Centres de premiers soins, toilettes, affichage, animations...). Des manquements liés à l'entretien de certains services existants (Toilettes, douches), au nettoyage du Sable, ont été constatés, surtout en période de forte affluence.

RÉGION de RABAT-SALÉ-KÉNITRA

Zone de RABAT-SALÉ-KÉNITRA

- Nombre de plages adhérentes au programme : 6
- Nombre de plages parrainées : 3 soit 50 %
- Nombre de Plages non parrainées : 3 soit 50 %

Les plages parrainées de la zone de Rabat-Salé-Kénitra disposent des équipements, des services, de la sécurité et de l'animation indispensables.

Quelques manquements ont été constatés au niveau d'une partie de ces plages, dues principalement à l'absence de raccordement au réseau d'assainissement et au réseau électrique, compte tenu de certains travaux en cours.

Les plages non parrainées manquent quant à elles des services vitaux, et souffrent d'une faible implication de certaines communes pour leur gestion et leur entretien.

Zone de SKHIRATE-TEMARA

- Nombre de plages adhérentes au programme : 11
- Nombre de plages parrainées : 11 soit 100 %
- Nombre de Plages non parrainées : 0 soit 0 %

Les onze plages de la zone de Skhirate-Témara sont parrainées. Elles ont connu des améliorations en matière de gestion et services dispensés.

Toutefois, sur certaines plages, une fermeture, voire une absence des sanitaires a été constatée, due principalement à un manque d'entretien, une absence de raccordement au réseau d'assainissement ou de fosse septique.

Une partie de ces plages n'ont également pas de centre de premiers soins, en raison d'un manque de ressources humaines ou de moyens financiers.

RÉGION de CASABLANCA-SETTAT

- Nombre de plages adhérentes au programme : 20
- Nombre de plages parrainées : 14 soit 70 %
- Nombre de Plages non parrainées : 6 soit 30 %

La gestion des 14 plages parrainées de la région s'est nettement améliorée, grâce au renforcement de l'installation des infrastructures et services nécessaires.

Toutefois, certaines plages se situant dans des zones géographiques très accessibles qui facilitent l'afflux d'estivants, nécessitent un entretien renforcé des sanitaires.

Les Plages non parrainées souffrent de lacunes dans l'entretien des sanitaires, lorsqu'il y en a. Une absence importante de centres de premiers soins a été également soulevée.

D'autre part, le renforcement de la fréquence d'entretien du sable est indispensable compte tenu des constats soulevés.

RÉGION de MARRAKECH-SAFI

- Nombre de plages adhérentes au programme : 10
- Nombre de plages parrainées : 6 soit 60 %
- Nombre de Plages non parrainées : 4 soit 40 %

Les six plages parrainées de la région Marrakech-Safi disposent de toutes les infrastructures et services nécessaires. Une partie d'entre elles nécessitent un renforcement des équipes d'entretien des sanitaires compte tenu d'un afflux très important d'estivants.

Les Plages non parrainées ne disposent quasiment pas d'équipements et de services dispensés normalement au niveau des plages. Également, le nettoyage des plages est insuffisant.

RÉGION du SOUS-MASSA-DRAA

- Nombre de plages adhérentes au programme : 3
- Nombre de plages parrainées : 2 soit 66 %
- Nombre de Plages non parrainées : 1 soit 34 %

Les plages parrainées et non parrainées de la région Souss-Massa-Drâa disposent des infrastructures et services nécessaires pour l'accueil d'un important flux d'estivants. Un entretien régulier et une gestion intégrée de ses services sont également assurés.

RÉGION de GUELMIM-OUED NOUN

- Nombre de plages adhérentes au programme : 6
- Nombre de plages parrainées : 2 soit 33 %
- Nombre de Plages non parrainées : 4 soit 67 %

Les deux plages parrainées de la région de Guelmim-Oued Noun ont déployé des infrastructures et services satisfaisants, assurant également un entretien régulier.

Toutefois, les plages non parrainées affichent un manque voire une absence totale de certains services vitaux (Sanitaires, centre de premiers soins). L'intervention des communes concernées se limite en général à un entretien en termes de nettoyage qui devrait également être renforcé.

RÉGION de LAÂYOUNE-SAKIA EL HAMRA

- Nombre de plages adhérentes au programme : 1
- Nombre de plages parrainées : 1 soit 100 %
- Nombre de Plages non parrainées : 0 soit 0 %

La plage est très bien gérée et dispose de l'ensemble

des infrastructures et services nécessaires. C'est l'une des plages exemplaires en termes de gestion intégrée et d'amélioration continue.

RÉGION de DAKHLA-OUED ED DAHAB

- Nombre de plages adhérentes au programme : 4
- Nombre de plages parrainées : 4 soit 100 %
- Nombre de Plages non parrainées : 0 soit 0 %

Les Plages du programme au niveau de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab sont en très bon état de propreté, et disposent de l'ensemble des infrastructures et services nécessaires. Elles sont très bien gérées.

Une nouvelle plage vient d'être également parrainée cette année, permettant ainsi de la doter des équipements de base et d'une gestion pour attirer plus de visiteurs, en dépit de son emplacement géographique.

B. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

B.1. Qualité des Eaux de Baignades (QEB)

Le comité national a chargé les départements concernés (département de l'environnement (LNE), département de l'équipement (DPDPM) et la DGCL/DEA), de tenir une réunion de concertation afin d'actualiser et de réajuster de la procédure d'affichage des résultats d'analyses de la QEB sur les plages, instaurée en 2007.

B.2. Aménagement et Gestion

Activation de l'élaboration des « Plans d'Utilisation et de Gestion des Plages » ;

Renforcer l'équipement de base, toilettes, douches et l'entretien au niveau des plages non parrainées, notamment par un appui financier aux communes concernées dans le cadre du programme de mise à niveau des sites balnéaires de la DGCT. Un plan d'action en matière d'aménagement et gestion doit être préparé par ces communes. Ce plan d'action doit être élaboré en concertation avec la DGCT et la Fondation.

B.3. Sécurité et Couverture sanitaire

Renforcer la mise en place de centre de soins de proximités sur les plages non parrainées.

B.4. Éducation à l'environnement

Élargir les activités de sensibilisation et d'éducation à l'environnement sur un maximum de plages non parrainées.

Encourager la participation des associations locales et les fédérations en matière de sensibilisation et d'éducation à l'environnement sur les plages non parrainées.